

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 140

MONTRÉAL, LE MERCREDI 25 JUIN 1997

88 c + TPS + TVQ / TORONTO 1 \$

PERSPECTIVES

Antidotes au cynisme

Que faire pour combattre la désillusion ou le cynisme des électeurs face à la politique? Adopter des codes d'éthique ou, plutôt, faciliter l'accès à l'information gouvernementale, changer le mode de scrutin pour donner une voix aux thèses minoritaires, libérer les députés du joug des lignes de parti?

Tous des menteurs et des profiteurs! Les politiciens et les administrateurs des organismes publics ont décidément mauvaise réputation. Pourtant, à quand remonte le dernier scandale politique majeur au Québec? La réponse ne vient pas spontanément. Nous sommes si loin des «affaires» à la française, des scandales à l'italienne, des procès à l'américaine. Mais tant pis. Les préjugés subsistent, alimentés, il est vrai, par des faits: la désinvolture de Jean Chrétien rompant une promesse électorale. Les tentatives de camouflage de l'affaire somalienne. La démission d'un ministre du cabinet Parizeau pour avoir enfreint, jadis, la loi électorale. La tricherie d'un député libéral voulant assurer sa réélection. Un sous-ministre quittant son emploi avec une indemnité d'un quart de million.

Certes, l'exigence morale est plus élevée aujourd'hui que naguère envers les élus du peuple, qui seraient d'ailleurs, selon un journaliste, atteints du syndrome de Pinocchio. Des comportements autrefois tolérés ne le sont plus. Et la désillusion s'empare des électeurs. Désaffection. Cynisme. D'où, soudain, des appels à une nouvelle éthique, plus exigeante.

Sous la direction de Michel Dion, un professeur de la faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke, les *Cahiers de recherche éthique* consacrent leur 21^e numéro à l'éthique gouvernementale.

Dion, d'emblée, suggère la voie des codes d'éthique et de déontologie pour baliser l'exercice du pouvoir et ainsi «améliorer l'honnêteté au gouvernement». Il propose, dans le détail, l'adoption d'un code s'appliquant à l'ensemble des élus provinciaux et municipaux. Pour veiller au respect de ce code, il recommande la création d'une commission d'éthique indépendante et redevable de l'Assemblée nationale.

Sans exclure totalement cette voie, d'autres n'y voient pas de panacée. L'ancien ministre péquiste Guy Tardif rappelle que malgré l'adoption, par le gouvernement Lévesque, de dispositions uniques au monde régissant le financement des partis politiques, malgré l'instauration de règles strictes et transparentes dans l'attribution des contrats (rappelez-vous de Rosalie), malgré les limites imposées aux dépenses discrétionnaires et l'obligation de divulgation de ses intérêts faite aux ministres du gouvernement, la cote des politiciens auprès du public ne semble pas avoir augmenté pour autant. En outre, écrit-il, les codes d'éthique en vigueur dans certaines professions n'empêchent pas les comportements déviants.

Alors, où se trouvent les solutions? Dans le comportement des élus, certes, qui, selon Tardif, devraient cesser de promettre le règlement de problèmes sur lesquels ils n'ont guère prise, comme le chômage.

Mais aussi dans une plus grande transparence et une meilleure communication entre les élus et le peuple, pense le politologue Guy Lachapelle. Les élus négligent, selon lui, l'une de leurs tâches essentielles: vérifier l'adéquation entre les préférences de leurs électeurs et les décisions gouvernementales, cédant ainsi leur pouvoir aux groupes d'intérêts, aux experts, aux bureaucrates et aux membres du conseil des ministres.

Le président de l'Assemblée nationale Jean-Pierre Charbonneau pense d'ailleurs que l'estime du public envers les élus augmenterait si les députés étaient partiellement libérés du joug de la ligne de parti. Les électeurs votent non seulement pour des partis ou des idéologies, ils élisent des personnes pour les représenter et exprimer leur désaccord.

Sous la plume des Guy Breton, Daniel Jacoby, Paul-André Comeau, Guy Giroux, Pierre-F. Côté, d'autres suggestions reviennent, certaines pas neuves mais toujours pertinentes. Il faudrait responsabiliser les fonctionnaires et les forcer à rendre des comptes. Améliorer l'information transmise aux parlementaires. Éviter d'abuser de la technologie pour communiquer avec les citoyens. Faciliter l'accès à l'information en adoptant, par exemple, comme en Ontario, un mécanisme qui consiste à rendre accessibles tous les documents publics avant même qu'un citoyen en ait fait la demande. Permettre aux fonctionnaires de dénoncer les abus, les erreurs ou les malversations dont ils sont témoins («whistle blowing»), atténuant d'autant leur devoir de réserve. Réglementer le lobbying.

Mais au delà de ces solutions, André Larocque, de l'ENAP, propose de revenir à l'esprit de la réforme électorale amorcée, en 1976, par René Lévesque. Car au delà de l'accès à l'information et de l'éthique, il reste que les citoyens n'auront confiance dans le système politique que s'ils ont le sentiment d'en être les «propriétaires». Larocque ravive ainsi l'intérêt pour certaines idées de Lévesque qui n'ont pas eu de suites: la création d'un office des électeurs pour amorcer les réformes institutionnelles, l'introduction de la représentation proportionnelle dans le mode de scrutin, l'instauration de référendums d'initiative populaire. Toutes suggestions susceptibles, selon Larocque, de consacrer la légitimité populaire au cœur du système démocratique.

1. Dion, Michel, et al., *L'Éthique gouvernementale*, Cahiers de recherche éthique 21, Fides, Montréal, 1997, 420 pages.

ÉCONOMIE

La Banque Scotia offre 1,25 milliard pour acquérir National Trustco, page B 1



LE MONDE

Les petites îles crient au secours, page B 5

LES ACTUALITÉS



Bouchard participera à la conférence de St. Andrews en août, page A 4

Comme un dimanche à la campagne

«On ne reverra peut-être jamais un défilé comme en 1990», dit Bouchard



Les Québécois étaient venus par dizaines de milliers pour se tailler une petite place au soleil le long de la grande artère, revêtue une fois de plus des couleurs du fleurdelisé à l'occasion du défilé marquant la 163^e édition de la Fête nationale.

PAUL CAUCHON
ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Célébrée sous le soleil par une foule enjouée mais tranquille, hier après-midi à Montréal, la Fête nationale a pris des allures de dimanche après-midi à la campagne plutôt que de fête à saveur politique, malgré les appels du premier ministre Lucien Bouchard à poursuivre les efforts pour atteindre la souveraineté.

Pour le premier ministre Lucien Bouchard, en effet, la Fête nationale représente le symbole «de l'atteinte du but que nous poursuivons», a-t-il indiqué avant de prendre part à la marche populaire qui clôturait le traditionnel défilé.

M. Bouchard y voyait particulièrement, hier, des occasions de réjouissances: la Fête nationale permet de «saluer la poursuite de la démarche du Québec vers l'achèvement de son destin», mais en même temps, c'est l'occasion de célébrer «notre capacité à consentir les efforts déployés cette année pour arriver à un renouveau de l'économie québécoise».

Lucien Bouchard ne voit aucune baisse de la ferveur nationaliste. «Le chemin du Québec vers la souveraineté est tracé par l'histoire, par notre identité, par la nécessité politique la plus fondamentale», a-t-il indiqué.

Mais en même temps, M. Bouchard constatait, marchant derrière le défilé, que le contexte était différent de celui de 1990, alors que le Québec faisait face au rejet de l'Accord du lac Meech. «On ne reverra peut-être jamais un défilé comme en 1990, avec son explosion d'exubérance. Il y avait un contexte. Chaque année vit son contexte», a-t-il commenté.

Mais avant l'arrivée du premier ministre, gouttes d'eau saluaires, draveur espiègle et étendards de toutes les

VOIR PAGE A 8: FÊTE

ÉDITORIAL

Entre deux fêtes, une réflexion

Entre la fête du Québec et la fête du Canada, la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, invite à réfléchir sur les «voies étroites» où deux projets divergents de pays pourraient encore se rencontrer. En trois textes éditoriaux dont le premier paraît aujourd'hui, elle évoque les discussions en cours au Canada, puis au Québec, avant de s'interroger sur les moyens, s'il en est encore, de franchir ce véritable chas d'aiguille.

■ À lire, page A 6

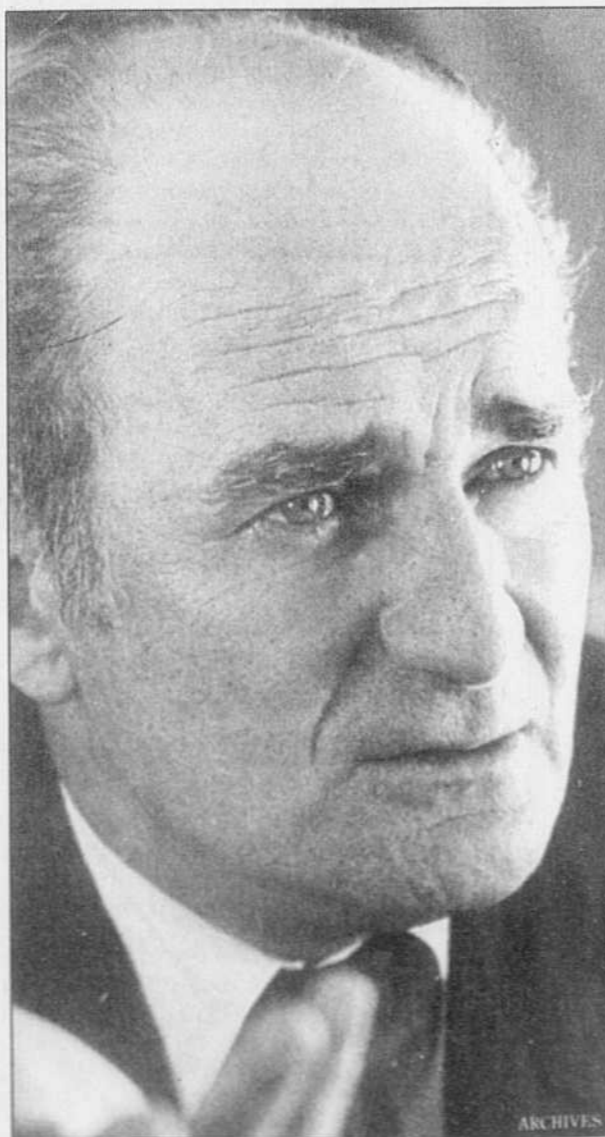
LIRE AUSSI EN PAGE A 3

- Descendre jouer dans la rue
- Les autorités de Québec sont satisfaites de l'action policière
- Le délégué du Québec veut faire sentir sa présence à Paris



Gérard Pelletier (1919 - 1997)

Un homme de conviction



Le Québec a perdu, avec le décès de Gérard Pelletier, non seulement un journaliste, un écrivain, un politicien et un diplomate mais un homme d'une grande humanité dont les actions s'appuyaient toujours sur de profondes convictions.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

M. Pelletier, qui a rendu l'âme dimanche soir des suites d'un cancer, à l'âge de 78 ans, fut non seulement un témoin privilégié d'une époque riche en bouleversements, il en fut aussi et surtout un acteur marquant, comme journaliste appuyant les grévistes de l'amiante à Asbestos en 1949, comme ministre défenseur des minorités francophones dans les années 70 ou comme diplomate toujours soucieux des inégalités sociales.

«C'est quelqu'un qui fait partie de la conscience sociale québécoise, qui a été l'un des éveilleurs du Québec moderne», commentait peu après son décès le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, pendant que le premier ministre canadien, Jean Chrétien, saluait la grande carrière de syndicaliste, d'écrivain et de diplomate de son ami.

VOIR PAGE A 8: PELLETIER

Guerre ouverte entre la Guilde et les festivals

Le Festival de jazz doit annuler une douzaine de spectacles

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le Festival international de jazz de Montréal (FIJM) est dans l'obligation d'annuler la douzaine de spectacles prévus dans le cadre de la série *Les Après-midi du Festival* et réduit également le temps accordé au départ aux diverses animations — et non spectacles — qui ont traditionnellement lieu aux divers coins du site.

Arrêtée hier, cette entorse au programme de la 18^e édition de cet événement est attribuable à l'impasse à laquelle sont arrivées la Guilde des musiciens du Québec et la direction du FIJM concernant la somme que cette dernière doit déboursier pour que les personnes qui refusent d'être membres de la Guilde puissent se produire sur les différentes scènes du Festival.

Au cœur du litige, on retrouve ceci: plus tôt cette année, la nouvelle direction de la Guilde — elle est actuellement présidée par Émile Subirana — a unilatéralement décidé que les producteurs de spectacles devaient déboursier 100 \$ par musicien non syndiqué pour que celui-ci ait le droit de jouer sur les scènes québécoises. Jusqu'à présent, les organisateurs de spectacles déboursaient 20 \$ par musicien non membre. Autrement dit, la Guilde a arrêté une augmentation de 300 %. Une augmentation que cette organisation veut imposer au FIJM, aux FrancoFolies, au Festival d'été de Québec, au Festival de Lanaudière... Bref, à toute l'industrie de la musique.

En toile de fond, il faut souligner que l'ancienne direc-



VOIR PAGE A 8: JAZZ

MÉTÉO

Montréal	Québec
Averses ou orages.	Averses.
Chaud et humide.	Max: 15 Min: 18
Max: 30 Min: 19	Détails, page B 3

INDEX

Actualités..... A 2	Idées..... A 7
Agenda..... B 6	Le monde..... B 5
Annonces..... B 6	Les sports..... B 4
Avis publics..... B 3	Mots croisés..... B 4
Culture..... B 8	Télévision..... B 7
Économie..... B 1	
Éditorial..... A 6	



• LES ACTUALITÉS •



ANDREW VAUGHAN PRESSE CANADIENNE

Elizabeth II a accueilli, hier, l'équipage du *Matthew* à Bonavista.500^e anniversaire de l'arrivée de Jean Cabot

Timide manifestation autochtone

PRESSE CANADIENNE

Bonavista, T.-N. — Des manifestants autochtones ont réussi à capter l'attention de la reine Elizabeth, hier, sans cependant perturber les festivités marquant le 500^e anniversaire de l'arrivée de Jean Cabot au Canada.

Et 30 000 spectateurs ont assisté à l'arrivée du *Matthew*, une réplique de la caravelle dans laquelle l'explorateur européen a effectué son périple transatlantique en 1497.

L'apparition du *Matthew* à Bonavista constituait la pièce de résistance de l'année de célébrations organisées à Terre-Neuve pour souligner l'anniversaire de la venue de l'explorateur européen en Amérique du Nord. Bien qu'il y ait été précédé par des autochtones et des Vikings, sa venue a marqué le début de la colonisation et du commerce britannique en Amérique du Nord. Les membres d'équipage, vêtus de costumes du XV^e siècle, paraissaient enchantés d'avoir atteint la terre ferme. Ils ont été accueillis par des chants et des danses et ont eu droit à un mot de bienvenue de la reine. Maintenant que

son trajet de sept semaines en mer est terminé, le *Matthew* fera la tournée de Terre-Neuve au cours de l'été. La reine, qui assiste aux festivités en compagnie de son époux, le prince Philip, dans le cadre d'une visite officielle de dix jours au Canada, a déclaré que Terre-Neuve était devenue le lien entre le Vieux et le Nouveau Monde. «Cela représente le début géographique et intellectuel de l'Amérique du Nord moderne, cette extraordinaire relation qui a existé depuis entre la Grande-Bretagne et Terre-Neuve», a dit la souveraine.

Tous ne percevaient cependant pas la journée de la même façon.

Des autochtones ont soutenu que les célébrations sont une insulte parce qu'elles ne tiennent pas compte du fait que les Indiens Béothuk, qui vivaient à Terre-Neuve, ont été exterminés par la maladie et les affrontements avec les colons anglais qui ont suivi Jean Cabot.

La reine s'est arrêtée pour écouter les chants et les tam-tam traditionnels autochtones après avoir planté un arbre à Bonavista, une petite agglomération de pêche, l'une des plus vieilles implantations en Amérique du Nord.

En pleine ville de Saint-Jérôme

Un barrage va noyer des sols contaminés

Le 16 avril dernier, «malgré les travaux» et le dépôt, 15 jours plus tôt, du rapport de la commission Doyon sur les petites centrales privées, le ministre des Richesses naturelles, Guy Chevrette, et celui de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, faisaient adopter un décret pour louer les droits d'eau de la rivière du Nord à la hauteur de Saint-Jérôme à Mini-centrale de l'Est, en pleine ville de Saint-Jérôme. La commission, qui n'a pas eu le temps de se pencher sur ce dossier, s'y était néanmoins intéressée: c'est le seul cas où Québec a autorisé l'enneigement de l'un des 320 sites officiels de déchets dangereux, décontaminé partiellement.

LOUIS-GILLES FRANÇOEUR
LE DEVOIR

Le barrage d'une petite centrale hydroélectrique de 1,5 MW, en voie de parachèvement en pleine ville de Saint-Jérôme, va envoyer des sols contaminés dont les toxiques vont s'écouler dans la rivière du Nord, dilués par le courant.

Cette stratégie a été autorisée l'an dernier par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) malgré l'interdiction inscrite dans la loi de l'environnement d'utiliser la dilution comme technique d'assainissement.

Le certificat d'autorisation (CA) accordé à Mini-centrale de l'Est, le 5 juillet 1996, prévoit que les promoteurs vont enlever les «déchets solides (fragments de briques) et les déchets dangereux (scories) qui ont été enfouis sur le terrain inondé».

Selon les documents obtenus par *Le Devoir* en vertu de la Loi d'accès à l'information, le promoteur s'est aussi engagé à décontaminer une partie des sols situés dans la zone qui sera carrément inondée.

Dans un rapport d'analyse qui a justifié l'approbation du projet, l'actuel directeur intérimaire de la région Laval-Laurentides du MEF, Serge Assel, écrit que «la hausse du niveau de l'eau en amont du barrage aura pour effet de remonter le niveau de la nappe phréatique et de faire en sorte qu'une partie des remblais contenant des déchets dangereux sur le terrain de la compagnie Woodbridge seront dans la nappe phréatique plutôt qu'au-dessus».

Réhabilitation

Par une savante déduction, M. Assel conclut que cela ne déroge pas à la politique des sols contaminés qui, précise-t-il, «vise à la réhabilitation des sites pollués pour qu'ils puissent être réutilisés» et à éviter la contamination des eaux souterraines.

«Dans notre cas, ce danger n'existe pas, a-t-il écrit avant que son supérieur, Renald Girard, ne signe le CA, du fait que nous sommes en bordure de la rivière et que les contaminants émis dans le sol ne peuvent pas faire autre chose que rejoindre les eaux de la rivière. Il n'y a donc pas de risques de diffusion de la pollution dans la nappe.»



ARCHIVES LE DEVOIR

David Cliche

M. Assel se dit même convaincu que les contaminants, une fois baignés par l'eau du réservoir, vont migrer moins vite vers la rivière que si la nappe s'y écoule. C'est peut-être vrai, mais c'est contraire à la politique du ministère, ont expliqué des fonctionnaires d'autres régions, car on exige plutôt un nettoyage complet d'un site avant d'y autoriser un nouveau projet.

Les contaminants en cause sont des hydrocarbures aliphatiques chlorés, présents à cet endroit en concentrations supérieures au critère C de la politique des sols contaminés.

Au delà du critère C, les normes commandent un nettoyage complet.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

RESPONSABLE DE PROJET EN ARCHÉOLOGIE

(poste temporaire)

Mandat

Agir à titre de responsable de la définition d'un cadre global d'intervention en archéologie pour l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Les tâches principales sont les suivantes: Élaborer des problématiques de recherche, développer un *Système d'informations* et superviser l'équipe de projet.

Exigences

- Détenir un formation universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent;
- Posséder un minimum de 5 années d'expérience en archéologie montréalaise;
- Avoir élaboré des problématiques de recherche et d'analyse;
- Posséder de l'expérience de travail en équipe multidisciplinaire;
- Maîtriser l'environnement Macintosh et les logiciels de banques de données relationnelles et géoréférencées.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant 17h le 30 juin 1997 à:

Ressources humaines

Poste de responsable de projet en archéologie

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

350, Place Royale, Montréal (Québec), H2Y 3Y5

Télécopieur: (514) 872-9151

Directeur(trice) École de l'environnement de McGill (EEM)

L'Université McGill est à la recherche d'un(e) directeur(trice) pour sa nouvelle École de l'environnement. Dès son ouverture, l'École offrira un programme pluridisciplinaire en environnement menant à un baccalauréat en arts (B.A.) ou en sciences (B.Sc.). Les cours seront offerts au campus de Montréal et à celui de Macdonald. L'École regroupera des professeur(e)s affilié(e)s à plusieurs facultés, notamment des sciences, des arts et des sciences de l'agriculture et de l'environnement. L'EEM devrait devenir le centre de coordination des recherches sur l'environnement. La personne idéale doit avoir une solide réputation internationale et posséder une vaste expérience pluridisciplinaire en environnement. Elle devra assumer la direction académique et administrative de l'École et contribuer à tisser de solides liens entre l'Université et les intervenants du milieu. La personne retenue sera nommée à l'École et affiliée au département le plus approprié à ses compétences. Enfin, elle doit être bilingue (français-anglais).

L'Université McGill souscrit à l'équité en matière d'emploi. Conformément à la législation canadienne en matière d'immigration, cette annonce s'adresse en premier lieu aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s. La date d'échéance pour la réception des candidatures est le 22 août 1997. Veuillez présenter votre dossier, en mentionnant le nom de trois répondants, au président du comité de sélection, École de l'environnement de McGill, pavillon Dawson, bureau 209, 853, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 2T6. Télécopieur: (514) 398-8102; courrier électronique: cairns@artsci.lan.mcgill.ca



Incendie d'une usine

PRESSE CANADIENNE

Un incendie a ravagé l'édifice de la compagnie American Can, une entreprise de produits de plastique installée dans l'est de Montréal, hier matin.

Le feu, qui n'a fait aucun blessé, aurait été allumé de façon acciden-

tel par un soudeur effectuant des travaux dans l'édifice en rénovation, situé sur la rue Sainte-Jeanne-d'Arc, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les pompiers ont dû se montrer prudents car des bonbonnes de propane et de solvant se trouvaient à l'intérieur de l'édifice.

CARRIÈRES & PROFESSIONS

LE DEVOIR

Université
de Montréal

Professeures ou professeurs en études françaises

Le Département d'études françaises de la Faculté des arts et des sciences recherche des professeures ou des professeurs pour quatre (4) postes d'adjoints. Les postes offerts sont:

- littérature québécoise (spécialisation en roman depuis 1945);
- littératures francophones (Afrique sub-saharienne, Antilles, Maghreb);
- littérature québécoise (champs privilégiés: essai, théâtre, littérature féminine);
- littérature médiévale.

Pour l'un des deux postes en littérature québécoise, une candidature au niveau de professeur agrégé (promotion récente) pourrait être envisagée, sous réserve d'approbation budgétaire.

Fonctions

Enseignement aux trois cycles; direction de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat; activités de recherche (publications, colloques); participation à l'administration.

Exigences

Doctorat dans la spécialité qui définit le poste; parfaite maîtrise de la langue française orale et écrite.

Traitement

Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction

Deux postes sont à pourvoir le 1^{er} janvier 1998 et les deux autres le 1^{er} juin 1998.

Pour les quatre postes, les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leurs publications et de trois lettres de recommandation, au plus tard le 1^{er} octobre 1997, à:

M. Michel Pierssens, directeur
Département d'études françaises
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

CBC Radio-Canada

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) DES PROGRAMMES INFORMATION, RADIO FRANÇAISE

La Société Radio-Canada est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e) des programmes, Information radio pour diriger l'ensemble des activités du service des programmes d'information de la Radio française.

Relevant du vice-président de la Radio française, le(la) directeur(trice) général(e) des programmes assumera la responsabilité des programmes et de la production aux plans national, régional et local sur les ondes MA et MF et assurera une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition.

Bilingue, possédant une formation universitaire dans une discipline appropriée, le(la) candidat(e) présente un bilan de réalisations significatives dans le milieu journalistique et a acquis une bonne expérience de la gestion de groupes.

La personne recherchée est reconnue pour son leadership, son dynamisme, son objectivité et son jugement sûr.

Vous êtes prié(e) de soumettre votre curriculum vitae avant le vendredi 4 juillet 1997, sous pli confidentiel, à l'attention de Madame Marie José Laverdure, à l'adresse suivante:

Société Radio-Canada
1400, boul. René Lévesque est
Montréal, Québec
H2L 2M2
(S.V.P. Indiquez N^o 97-4)

Les pratiques de Radio-Canada sont conformes à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



CECM

COORDONNATEUR DU BUREAU D'ÉTUDES
ET DE SURVEILLANCE C-2
SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur du service des ressources matérielles:

- Responsabilité de concevoir les plans et devis des projets de transformation, de rénovation et de construction d'établissements d'enseignement ainsi que la responsabilité de gérer l'exécution des travaux;
- S'assurer que les décisions sont prises conformément aux dispositions du règlement de délégation de pouvoirs en vigueur;
- Assurer l'encadrement administratif en participant aux activités relatives à la planification des travaux, à la préparation des documents d'appels d'offres ainsi qu'à l'analyse des soumissions;
- Coordonner les projets confiés à des firmes externes et s'assurer de la conformité des projets avec les politiques, règles et procédures en vigueur;
- Coordonner les activités relatives à la surveillance des chantiers et à la conduite des travaux;
- Responsabilité de coordination:
 - mettre en place un système de gestion de projets;
 - faciliter les échanges d'informations entre les entrepreneurs, les professionnels et les autres intervenants impliqués dans la réalisation des travaux;
 - s'assurer de la progression des travaux selon les échéanciers, les normes pédagogiques, les codes et règlements municipaux;
- Exercer un rôle conseil auprès des coordonnateurs responsables de l'entretien physique et auprès de l'ensemble des gestionnaires;
- Établir les priorités des dépenses en fonction des enveloppes budgétaires disponibles;
- Préparer et consolider le budget d'immobilisation (plan triennal - quinquennal).

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES PARTICULIÈRES

Grade universitaire de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires qui comporte un minimum de 3 années d'études ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire.

5 années d'expérience pertinente

Exigence particulière: Détenir un diplôme d'architecte ou d'ingénieur dans un domaine de spécialisation pertinente

TRAITEMENT

De 55 367,00 \$ à 71 895,00 \$ selon l'expérience et les qualifications.

MODALITÉS DU CONCOURS

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de M. Raynald Caron, Service des ressources humaines (2e étage Nord), C.E.C.M., 3737 Sherbrooke Est, Montréal H1X 3B3, télécopieur: 596-6529 au plus tard mercredi le 25 juin 1997 à 16h00.

La C.E.C.M. souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes et les communautés culturelles. Ce poste fait partie d'un groupe d'emplois pour lequel on a fixé un objectif de redressement (femmes, communautés culturelles).

LE DEVOIR

BONNE FÊTE QUÉBEC

Émeute à Québec

Les autorités satisfaites de l'action de la police

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les autorités politiques et policières se disent satisfaites des actions conjointes menées par la police municipale et la Sûreté du Québec lors de l'émeute qui a eu lieu à Québec, pour une deuxième année de suite, lors des festivités de la Fête nationale. D'ailleurs, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, retient surtout l'aspect positif des activités de cette année.

«Plus de 100 000 personnes ont fêté, même s'il y a eu à la place d'Youville des événements malheureux.»

Le maire L'Allier note un progrès dans l'action policière. Selon lui, les policiers ont su contenir la violence cette année, comparativement à l'an dernier où ils avaient été surpris et rapidement submergés par les jeunes manifestants. Le premier ministre Bouchard, qui recevait quelques dizaines de dignitaires hier à Québec avant de prendre part à la marche populaire à Montréal, s'est montré prudent, quant à lui, en parlant des responsables de l'émeute.

«C'est un petit groupe de marginaux qui ne doivent pas entacher la réputation des jeunes du Québec qui, hier, se sont amusés de façon conviviale. Il ne faudrait pas étendre cela au-delà de ça. En plus, les images étant ciblées sur les petits incidents, on n'a pas vu tous les autres qui se sont comportés correctement et qui étaient l'immense majorité.»

La police a procédé dans la nuit de lundi à hier à une centaine d'arrestations d'individus, comparativement à 80 l'an dernier, dont les deux tiers proviendraient de l'extérieur de la ville de Québec. Une trentaine d'accusations seront portées. On ne déplore pas de blessé grave et les dégâts matériels se limitent à 18 vitrines fracassées, dont une douzaine par un seul jeune de 22 ans.

«Malgré l'aspect déplorable des événements, je constate avec satisfaction que le travail policier a été fait et bien fait, insiste M. L'Allier. A un moment, on n'a senti qu'il y avait désorganisation dans les forces policières. Ces interventions de la police ont été à la fois fermes, rigoureuses, mais mesurées.»

Le chef de police de Québec, Ri-

chard Renaud, était lui aussi ambivalent face aux événements de la Fête nationale. Il a souligné les actions menées dans la «règle de l'art» et la collaboration harmonieuse avec la Sûreté du Québec, résultat de plusieurs heures de formation conjointe reçue par les policiers.

«Je suis un peu déçu qu'il y ait eu cette violence gratuite, qui s'est déroulée quasi exclusivement dans le secteur du palais Montcalm. Je vous dirai d'autre part comme directeur de police que je suis extrêmement satisfait des opérations policières.»

Malgré tout, les autorités politiques, policières et les organisateurs de la fête à Québec se réuniront à la fin de l'été pour déterminer quels sont les moyens jugés nécessaires afin de minimiser l'impact de la violence et des événements disgracieux que l'on semble maintenant tenir pour acquis.

«Une société libre comme la nôtre doit peut-être s'habituer à ce genre de choses, s'est interrogé le premier ministre Bouchard. Nous devons accep-

ter le fait qu'il y a des marginaux dans notre société. Ce n'est pas une dictature. Dans une démocratie, il faut s'assurer de maîtriser ces situations quand elles surviennent. Je n'en suis pas heureux, mais c'est très différent de l'an dernier, ce qui est arrivé hier.»

On songe donc à décentraliser encore davantage l'événement et à tenir des activités le jour plutôt que le soir. Quant aux effectifs policiers, le double de l'an dernier, les autorités estiment qu'ils étaient suffisants. En tout cas, il n'est certes pas question d'annuler les festivités. «Il n'y a rien dans ce qui s'est passé qui m'amène à dire que c'est fini, qu'il n'y en aura plus», pense le maire L'Allier.

Quant au premier ministre Bouchard, répondant à une question d'un journaliste anglophone à ce sujet, il s'est indigné du fait que l'on puisse même songer à annuler la Fête nationale, comme le souhaiteraient certains commerçants du Vieux-Québec aujourd'hui.

«Quelques personnes pourraient s'en satisfaire, mais pas moi et pas une grande majorité de Québécois qui se sentent québécois et qui veulent pouvoir célébrer tous les ans la Fête nationale. C'est absurde de poser une telle question, madame.»

Des «cas isolés», rassure Bouchard

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le premier ministre Lucien Bouchard a cherché hier à calmer les esprits au lendemain des troubles qui se sont produits dans le Vieux-Québec dans la nuit du 23 au 24 juin.

«Ce sont des incidents désagréables qui ne sont pas très beaux à voir à la télévision mais qui restent quelque chose de très marginal», a-t-il déclaré en début d'après-midi à Montréal, alors que débutait le défilé de la Fête nationale.

M. Bouchard a évoqué le très grand nombre de jeunes qui s'étaient comportés «de façon très correcte» auparavant dans la soirée.

Qualifiant les troubles de la nuit de «cas isolés», il n'a pas manqué de relever le fait que sur les 18 vitrines brisées pendant la nuit à Québec, 12 l'avaient été par un seul individu.

«Cela ne fait pas tellement mouvement de masse», a-t-il lancé.

Mais son ministre responsable de la métropole, Serge Ménard, se montrait plus inquiet.

«Je trouve ça effrayant [ce qui s'est passé à Québec et à Montréal], a déclaré M. Ménard. C'est incroyable que ces jeunes ne réalisent pas qu'ils tuent la fête.»

Serge Ménard refuse d'admettre que ce genre de problème est maintenant devenu un mal nécessaire dans une grande métropole moderne comme Montréal ou à Québec.

«Il faut trouver les explications sur le terrain, et ça prend des policiers très sensibles aux réalités du terrain pour prévenir, dit-il. Je ne dis pas que tout

est prévisible. Mais la qualité des interventions policières au cours des années s'est grandement améliorée, et ça me préoccupe beaucoup [de voir ces événements survenir] après tout le développement des polices communautaires et de la prévention.»

Tout en constatant qu'une des grandes qualités de Montréal demeure ses grandes fêtes et festivals qui se déroulent tout l'été sans incidents majeurs et qui attirent les touristes, Serge Ménard avertit que «ces jeunes-là [...] n'ont pas l'appui populaire. Les fêtes, ils n'en auront plus si ça doit se terminer comme ça», a-t-il conclu.

LES PERLES ...
UNE IDÉE DES PLUS CULTIVÉES

Le plus grand choix au Québec.

Perles des mers du sud et Perles Noires de Tahiti également disponibles.

à partir de 149 \$

LE PARCHEMIN DEPUIS 1964

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO BERRI UQAM, 1500, rue Berri Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878



À l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, M^e Jean-Claude Turcotte a célébré la grand-messe hier à l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel, à Montréal. L'archevêque est également sorti sur le parvis, après le service, pour rencontrer ses ouailles et leurs distribuer du pain.

Descendre jouer dans la rue

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Ils ont profité de la Saint-Jean, du solstice d'été et du soleil de juin pour sortir de chez eux, chercher un coin de fête, une occasion de parler avec leurs voisins. Les citoyens de Montréal sont sortis par milliers un peu partout dans les rues de leur quartier hier. Mais ce sont bien les enfants qui étaient à l'honneur dans les diverses célébrations de quartier de la ville.

Rue Drolet, à l'angle de Marie-Anne, une centaine d'enfants suivaient en silence les mouvements énigmatiques du magicien Yando, qui leur apprenait entre autres comment changer les péres tannants en lapins, comment faire passer un billet de cinq dollars d'un foulard à un coffre-fort ou encore comment lire les boules de cristal, et ainsi de suite. Plus tard, le public a pu participer à une course au trésor portant sur l'histoire du Québec. «Que symbolise la fleur de lys qui orne le drapeau québécois?» et «quel

est l'ancêtre de notre drapeau actuel?», demandait-on aux participants. Ils ont aussi partagé la poésie des Souffleurs de verre.

«Dans ce pays où, à l'aube de l'an 2000, mille et une cultures des plus fascinantes se mélangent, met l'ange en toi et suit la parade, pars vers des horizons encore vierges», écrivait l'un d'eux.

En face du théâtre de La Veillée, rue Marie-Anne, c'était l'histoire du dragon Confiture, en voyage au pays de Partafruit, qui retenait l'attention des tout-petits. Député du comté, le ministre de la Sécurité publique Robert Perreault participait cependant à l'événement. Au sujet des émeutes qui s'étaient déroulées la veille au soir à Québec, le ministre a dit qu'il s'agissait d'un «débordement contrôlé» dont les dégâts avaient été «limités» par un travail policier convenable.

Villaray — quartier natal, entre autres, des Claude Léveillé, Pierre Curzi, Jean Campeau, Claude Jamin, Jean Coutu et Marie-Lise Pilote — profitait pour sa part de l'occasion pour célébrer son centième an-

niversaire. Publiée dans le journal *Le Progrès de Villaray*, une exposition de photos relate les débuts du quartier alors que les chars de pompiers étaient tirés par des chevaux et que «tout le monde chauffait au bois et au charbon». Seule la classe privilégiée, en effet, possédait alors un bain et eau courante, les autres devant, pour se laver, chauffer l'eau sur le poêle et la transporter dans la cuvette. En 1910, se souvient encore l'octogénaire Albert Paiement, interrogé par *Le Progrès*, «Villaray était presque rurale». La majorité des citoyens avait son cheval et sa vache à lait. Est venue la crise économique de 1929, et ce qui s'appelaient alors l'ouvroir Saint-Gregoire-le Grand, aujourd'hui la Société Saint-Vincent-de-Paul a finalement vu le jour en 1960.

Certains citoyens se plaignaient hier du fait qu'ils «ne connaissent pas les mots» des chansons du spectacle monté par le comité organisateur dans la soirée du 23. Hier cependant, les enfants de Villaray pouvaient se regrouper autour des polissonneries des clowns Fredolini, Cachou, Pepe et compagnie.

Michel Lucier veut faire sentir sa présence à Paris

PRESSE CANADIENNE

Paris — La Fête nationale a confirmé hier le rôle résolument politique qu'entend jouer le nouveau délégué général du Québec à Paris, Michel Lucier.

M. Lucier, nommé par Lucien Bouchard à la place de Marcel Masse, dont le mandat ne devait prendre fin que dans un an, a clairement montré qu'il entendait occuper davantage de terrain que ses prédécesseurs. Renouant avec une pratique abandonnée depuis plusieurs an-

nées, il a ainsi pris la parole devant les quelque 400 invités à la traditionnelle réception diplomatique offerte à midi dans sa résidence de l'avenue Foch. «Nous formons un peuple vivant, nous avons une identité originale», a lancé le délégué général pour qui la Saint-Jean est «une affaire de cœur, une fête d'espoir dans l'avenir d'un peuple et d'un pays à dire». Même si la nouvelle majorité vient à peine de s'installer au pouvoir, la réception québécoise a attiré plusieurs représentants du gouvernement. Deux secrétaires d'Etat se sont dé-

placés (Tourisme et PME) ainsi que les conseillers diplomatiques du premier ministre Jospin et des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Défense. Un des conseillers du président Chirac, a également fait acte de présence.

Une vingtaine d'ambassadeurs de pays francophones (M. Lucier est aussi le représentant personnel du premier ministre auprès de la Francophonie) ont pris part à la réception, tout comme l'ambassadeur du Canada, Jacques Roy.

Les conseillers politiques de la

délégation n'étaient pas mécontents de ce palmarès. «Notre relation, a dit M. Lucier de son côté, s'inscrit dans la continuité. Elle croit et s'affermi sans égards aux aléas de l'actualité politique.» Plus de 600 Québécois, se sont réunis à la Délégation générale du Québec pour célébrer leur fête nationale.

La foule s'était massée dans la cour du vaste immeuble et dans la rue Pergolèse, partiellement fermée à la circulation automobile pour l'occasion, pour boire de la bière et entendre de la musique québécoise.

La Commission des Normes du Travail vous informe... VACANCES ANNUELLES

La Loi sur les normes du travail prévoit qu'un salarié a droit à des vacances annuelles et à une paie de vacances dont la durée et le montant varient selon le nombre de ses années de service continu au sein d'une entreprise.

Années de service	Durée des vacances	Indemnité
Moins de 1 an	1 jour ouvrable/mois de service	4%
1 à 5 ans	2 semaines continues	4%
5 ans et +	3 semaines continues	6%

Nouveauté: Depuis avril 1997, lorsqu'un salarié qui a entre 1 an et 5 ans de service continu lui en fait la demande, l'employeur doit lui accorder le nombre de journées de congé sans salaire nécessaires pour porter à trois semaines la durée de son congé annuel. Il n'est pas obligatoire que cette troisième semaine soit consécutive aux deux semaines continues prévues par la loi.

L'employeur a le privilège de déterminer la date des vacances annuelles. L'employé a le droit de connaître la date de ses vacances au moins 4 semaines à l'avance. La paie de vacances doit être versée au salarié au moment de son départ en vacances. Par ailleurs, dans certains cas particuliers, le congé annuel peut être fractionné en deux périodes.

Pour les cas d'exception ou pour plus d'information sur les vacances annuelles ou toute autre disposition de la Loi sur les normes du travail, contactez les Services à la clientèle de la Commission des normes du travail:

873-7061 1 800 265-1414 http://www.cnt.gouv.qc.ca

Région de Montréal Ailleurs, sans frais Site Internet

Gouvernement du Québec Commission des normes du travail

Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
272-7791
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE 1-800-465-4249

La Commission des Normes du Travail vous informe... VACANCES ANNUELLES

La Loi sur les normes du travail prévoit qu'un salarié a droit à des vacances annuelles et à une paie de vacances dont la durée et le montant varient selon le nombre de ses années de service continu au sein d'une entreprise.

Années de service	Durée des vacances	Indemnité
Moins de 1 an	1 jour ouvrable/mois de service	4%
1 à 5 ans	2 semaines continues	4%
5 ans et +	3 semaines continues	6%

Nouveauté: Depuis avril 1997, lorsqu'un salarié qui a entre 1 an et 5 ans de service continu lui en fait la demande, l'employeur doit lui accorder le nombre de journées de congé sans salaire nécessaires pour porter à trois semaines la durée de son congé annuel. Il n'est pas obligatoire que cette troisième semaine soit consécutive aux deux semaines continues prévues par la loi.

L'employeur a le privilège de déterminer la date des vacances annuelles. L'employé a le droit de connaître la date de ses vacances au moins 4 semaines à l'avance. La paie de vacances doit être versée au salarié au moment de son départ en vacances. Par ailleurs, dans certains cas particuliers, le congé annuel peut être fractionné en deux périodes.

Pour les cas d'exception ou pour plus d'information sur les vacances annuelles ou toute autre disposition de la Loi sur les normes du travail, contactez les Services à la clientèle de la Commission des normes du travail:

873-7061 1 800 265-1414 http://www.cnt.gouv.qc.ca

Région de Montréal Ailleurs, sans frais Site Internet

Gouvernement du Québec Commission des normes du travail

NOUVEAUTÉ
COLLECTION
DÉCOUVRIR LA LECTURE

Volume 1, 46 pages, 5 \$
Volume 2, 56 pages, 5 \$
Volume 3, 46 pages, 5 \$
Volume 4, 46 pages, 5 \$
Volume 5, 60 pages, 5 \$
Guide, 56 pages, 5 \$

Obtenez le guide gratuitement à l'achat d'un ensemble comprenant les 5 volumes.
Collection complète: 25 \$

Denise Desrochers, auteure

Découvrir la lecture est une méthode basée sur des phoniques en association à des illustrations. Elle est progressive et respecte une évolution dans l'apprentissage en se référant constamment aux acquis de l'élève en matière de lecture.

Cette méthode crée une ambiance sécurisante qui permet à l'élève de se sentir confiant face à ses habiletés et l'amène à une compétence fonctionnelle en participant activement à son apprentissage.

Découvrir la lecture est un matériel de qualité à un prix modique, un outil indispensable, qui offre un vocabulaire varié, une aide à former une orthographe approximative des mots, des activités et des exercices amusants, des jeux de manipulation et des cartes de sons à afficher.

GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adr. Internet: http://www.guerin.qc.ca

la boutique de plomberie DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 ouest
St-Eustache, tél.: 473-8492

Internet: www.decor25.com

Faut voir...
les magnifiques produits Acrylica parmi le 30 salles de bains en démonstration.

LES ACTUALITÉS

Pas besoin d'avoir un nom qui commence par CLUB ou qui finit par MART pour offrir les plus bas prix en ville.

C'EST NOTRE 30^e SOLDE ANNUEL!

ÉCOULEMENT MUR-A-MUR!

Literie Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Wamsutta CANNON SHEFTEX Springmaid MARTEX Dan River Lawrence CANNON

Jurassic Park II Ensemble de draps **26⁹⁵**

Ensemble de draps en percale 180 fils au pouce carré Simple **16⁹⁵**

SIMMONS Beautyrest Oreiller **7⁹⁵**

Édredons Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Édredons de duvet d'oie blanche Construction en clisons 12 po

Simple **69⁹⁵**
Double **89⁹⁵**
Grand **99⁹⁵**
Très grand **139⁹⁵**

Bain MARTEX STEVENS Cannon

CANNON Descentes de bain **5⁹⁵**
MARTEX Serviettes de bain (légers imperfections) **3⁹⁵**
Faldcrest ROYAL VELVET (R.O.M.) Bain **9⁹⁵**
Essuie-main **6⁹⁵**
Débarbouillette **3⁹⁵**

Matelas Livraison gratuite Cadre de lit gratuit (avec matelas) Retrait gratuit de l'ancien matelas Installation gratuite

The plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Charmeur de Sealy Simple **119⁹⁵** ens. 229⁹⁵
Double **139⁹⁵** ens. 269⁹⁵
Grand **169⁹⁵** ens. 329⁹⁵

Beautysleep Evasion de Simmons Simple **199⁹⁵** ens. 329⁹⁵
Double **249⁹⁵** ens. 399⁹⁵
Grand **279⁹⁵** ens. 449⁹⁵

Sealy Posturepedic SIMMONS

Levolor draco Parures de Fenêtres

Jusqu'à **50%** de rabais sur le prix suggéré

Service à domicile **GRATUIT** 341-7810!

Stores horizontaux et verticaux plissés • stores en bois romans • dentelles • contournières • buffantes • tentures • parures complexes • fissus • parures de lit sur mesure et plus encore!

LIENS EN LAIN ET FEEL TAPIS et BOUTIQUE POUR BÉBÉ

Le plus grand selection aux plus bas prix garantis!

lepine

Appareils ménagers

Cuisinart Petit robot culinaire Prix courant 39⁹⁵

Prix spécial **27⁹⁵**

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la couffellerie et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox • Waterford Meyer • Lagostina • Rosenthal • et autres!

Batteries de cuisine

MEYER Ensemble professionnel 11 morceaux en acier inoxydable. Garantie de 25 ans. Prix courant 350⁹⁵

Prix spécial **139⁹⁵**

Tognana Économisez 80% Anabelle Ensemble 20 pièces (pour 4) Prix courant 250⁹⁵

Prix spécial **49⁹⁵**

Giftware

Économisez 80% Plateau en argent avec médallion en or décoratif. Prix courant 50⁹⁵

Prix spécial **9⁹⁵**

Coutellerie Fabriquée en Allemagne. Ens. 20 pièces (pour 4) New York ord. 160⁹⁵

Solde **59⁹⁵**

Nouveau! SUPER SECTION DE LIQUIDATION! ÉCONOMISEZ 50% - 90% sur plus de 1 000 000 \$ de marchandise!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre ROCKLAND 341-7810 Place Portobello BROSSARD 671-2202 Les Galeries LAVAL 681-9090 Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

Conférence des premiers ministres

Bouchard ira à St. Andrews

«Il se pourrait très bien que je sois là tout le temps»

Le Québec sera présent à la conférence des premiers ministres canadiens, qui se déroulera, du 6 au 8 août prochain, à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick. On y abordera le développement économique et la création d'emploi, le libre-échange, les barrières tarifaires et la taxe sur les produits et services (TPS).

MARIO CLOUTIER DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard participera à la 38^e Conférence annuelle des premiers ministres qui aura lieu du 6 au 8 août à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick. M. Bouchard a indiqué qu'il s'y rendra notamment pour prendre part aux débats économiques mais qu'il pourrait aussi assister à l'ensemble des pourparlers qui rassembleront le premier ministre Jean Chrétien et tous ses homologues provinciaux.

«Il se pourrait très bien que je sois là tout le temps», a déclaré M. Bouchard hier aux journalistes avant de recevoir quelques dizaines de dignitaires au Musée du Québec, sur les plaines d'Abraham.

Ce sont d'abord les sujets économiques d'intérêt commun — création d'emplois, développement, barrières tarifaires à abolir entre les provinces et le dossier de la TPS, toujours pas réglé à la satisfaction du Québec — qui attire-

ront le premier ministre québécois à St. Andrews. «Je serai certainement présent aux séances qui vont discuter de ces questions économiques. Peut-être pour le reste aussi, on verra. Mais on est très inquiet de ce qui se passe du côté d'une tentative de redéfinition du fédéralisme à partir d'une suppression de grands nombres de compétences [...] provinciales.»

Il considère que sa place est donc à la table des premiers ministres pour s'opposer à ces politiques, défendre son point de vue et prévenir ses homologues provinciaux des dangers d'un gouvernement centralisateur à Ottawa.

«À partir du moment où l'on va discuter de questions économiques qui vont prendre le relais, qui vont s'inscrire dans une continuité de ce qui a été abordé l'an dernier, il m'apparaît que l'intérêt du Québec est que nous soyons présents.»

Il s'inquiète également de la question de la redéfinition sociale et du rôle de plus en plus important que semble vouloir jouer Ottawa dans l'offre de programmes sociaux aux Canadiens.

«On sait que les gouvernements des provinces ont travaillé au sein d'un comité pour proposer une nouvelle définition du fédéralisme à partir des programmes sociaux qui feraient en sorte qu'il y aurait davantage de pouvoirs de provinces qui seraient abolis.»

M. Bouchard s'y était opposé l'an dernier et continuera de le faire fortement cette année, promet-il, dans la mesure où le sujet réapparaîtra à la table de discussions.

«Il existe quand même un minimum de respect constitutionnel, même dans cette Constitution que nous n'aimons pas et qui nous a été imposée», a-t-il expliqué.

Commission d'enquête sur la Somalie

Ne blâmez pas Boyle, disent ses avocats

Ottawa (PC) — Les avocats de l'ancien chef d'état-major de la défense Jean Boyle ont demandé hier au juge Jean-Eudes Dubé, de la Cour fédérale, d'empêcher la commission d'enquête sur la Somalie de blâmer le général Boyle dans son rapport, qui doit être remis au gouvernement lundi.

Les avocats ont soutenu en cour que la commission d'enquête semble déterminée à dépeindre le général à la retraite comme l'auteur d'un camouflage en lui refusant l'occasion de se défendre.

Comme les audiences ont été interrompues à la fin mars sur l'ordre du gouvernement, le général n'a pas pu convoquer des témoins ni réfuter les allégations pesant contre lui, font valoir ses avocats.

Le général a été formellement avisé que le rapport de la commission pourrait constater qu'il a orchestré un plan visant à induire la population et la commission en erreur au sujet de l'affaire somalienne et qu'il a mal exercé son leadership, ont indiqué ses avocats.

«Il est présenté comme M. Camouflage», a déclaré Norm Peel, un avocat qui a représenté le général Boyle, l'an dernier, pendant ses neuf jours de témoignage devant la commission.

Le dernier avis adressé au général Boyle pour le prévenir de la possibilité qu'il soit blâmé dans le rapport l'a été

en janvier dernier, alors que la commission d'enquête savait que ses audiences seraient abrégées par le gouvernement. À ce moment, le général Boyle ne disposait plus de suffisamment de temps pour se défendre devant la commission, a souligné l'avocat.

Celui-ci a ajouté qu'il ignorait ce que dirait la commission mais qu'il n'y avait aucune raison d'attendre la publication du rapport pour ensuite tenter de réfuter ce qui y sera dit. La réputation du général Boyle pourrait alors être déjà détruite, a-t-il affirmé.

Le général est aujourd'hui vice-président de la firme aéronautique américaine McDonnell-Douglas.

En outre, selon Peter Jarvis, un autre avocat représentant M. Boyle, le général est l'objet de procédures injustes. De plus, le général Boyle a des raisons de croire que la commission entretient des préjugés à son égard et qu'elle se serait fait une idée à son sujet sans avoir entendu toute la preuve, a-t-il poursuivi.

À Montréal, Raynald Langlois, qui représente la commission, a déclaré à des journalistes qu'il souhaitait que la commission puisse continuer ses travaux.

«Nous nous efforçons de préserver l'intégrité du processus», a-t-il dit, ajoutant que M. Boyle «n'a pas été traité inéquitablement».



Jean Boyle

Réfection des routes

Le haut du pavé

Québec (PC) — Une entreprise québécoise a mis en place un nouveau procédé de réfection des routes qui a fait sensation ailleurs dans le monde.

Depuis 1989, la firme Construction Soter, implantée à Delson, en banlieue de Montréal, utilise la technique de réfection des routes à la mousse de bitume.

Le président de Soter, l'ingénieur Pierre Hotte, a expliqué cette nouvelle technologie devant un auditoire international, lors du dernier congrès de la Northeast Association of State Transportation Officials (NASTO), tenu à Québec au début de juin.

Cette technologie, dont l'entreprise québécoise détient le brevet depuis 1989 après l'avoir acheté de la multinationale Mobil Oil et perfectionné par des recherches, possède plusieurs avantages, a fait valoir M. Hotte.

Trois routes québécoises ont été rénovées avec ce processus au cours des dernières années et ont fait l'objet d'un suivi attentif: le boulevard Industriel à Laval, le boulevard Cavendish à Montréal et certaines voies de desserte de l'autoroute 520 (Côte-de-Liesse) à l'ouest de Montréal.

D'une part, on a constaté que la surface asphaltée n'avait que très peu de fissures malgré une circulation intensive alors que, souvent, les surfaces commencent à fissurer dès les premiers mois qui suivent la réfection.

D'autre part, la méthode permet le recyclage des matériaux déjà utilisés: ciments, gravier, bitume, etc.

Enfin, le procédé est plus économique, notamment parce qu'il ne faut excaver que 72 cm de l'épaisseur de l'ancienne route au lieu de 1,3 m. On peut ainsi épargner plus facilement les structures situées sous la route comme les aqueducs, égouts, canalisations de gaz naturel, fils enfouis, etc.

Le procédé de traitement à la mousse de bitume permet par ailleurs d'isoler l'argile sous la route. L'argile est un matériau qui contribue à la détérioration des routes car elle gonfle et ramollit lorsqu'elle est imbibée d'eau, ce qui fait naître des nids-de-poule et des crevasses.

La technique mise en avant par Soter — de son vrai nom la Société technique d'entretien routier — a intéressé plusieurs gouvernements étrangers dont ceux d'Australie, du Japon, d'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Afrique du Sud, du Mexique et naturellement des États-Unis.

Une récente étude menée en collaboration avec le ministère québécois des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la recherche et au développement en transport a démontré que le procédé de traitement à la mousse de bitume était résistant, même lorsque les routes sont soumises à une circulation lourde ou intense.

EN BREF

Pas de partielles

Jonquière (PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard a démenti lundi les informations du Devoir voulant qu'il songe à libérer les circonscriptions des députés Jeanne Blackburn et Richard Le Hir ainsi que du ministre du Travail, Matthias Rioux.

«C'est un tissu de rumeurs sans fondement», a déclaré M. Bouchard. «Un incroyable amoncellement de rumeurs sans fondement.» Lundi, Le Devoir affirmait que ces députés visaient à forcer la tenue d'élections partielles dans ces trois circonscriptions gagnées d'avance. Le quotidien ajoutait que le gouvernement aurait besoin de redorer son blason et que cette stratégie pourrait apporter du sang neuf à l'équipe ministérielle.

Quatre élections partielles sont déjà prévues à l'automne dans les circonscriptions de Bertrand, Duplessis, Bourassa et Kamouraska-Témiscouata. Le Devoir ajoute que Mme Blackburn et M. Rioux seraient invités à libérer leurs circonscriptions pour laisser la place à de nouveaux candidats et que le gouvernement offrirait un traitement spécial à Richard Le Hir pour le convaincre de quitter la vie politique active.

Huiles usées

(Le Devoir) — La collecte gratuite des huiles usées, mise en place il y a deux ans par la société Canadian Tire avec la Fondation québécoise en environnement, a permis de récupérer l'an dernier 400 000 litres d'huile à moteur, dont une grande partie filait jusque-là dans l'environnement et les égouts. Devant le succès de cette initiative, qui dépasse de 50 000 litres la quantité récupérée l'année précédente, la chaîne de magasins maintiendra son système de récupération, mis en place à titre expérimental il y a trois ans. On estime que le quart des automobilistes québécois effectuent eux-mêmes la vidange de leur véhicule et s'en débarrassent de diverses façons. La plupart ne savent pas qu'un litre d'huile usée contamine jusqu'à un million de gallons d'eau. Les huiles usées rapportées par les consommateurs sont envoyées, avec les 1,2 million de litres récupérés dans les ateliers de la chaîne, dans une cimetière autorisée où elles servent de combustible.

Premier astronaute canadien

Armstrong ou Garneau?

Calgary (PC) — Une majorité de jeunes Canadiens interrogés dans le cadre d'un sondage Angus Reid ont déclaré que le premier astronaute canadien avait été Neil Armstrong plutôt que Marc Garneau.

Les jeunes Québécois ont été les seuls au Canada à nommer d'abord Marc Garneau, un Québécois qui a mené des expériences dans l'espace à bord de la navette américaine Challenger en octobre 1984. Neil Armstrong, un Américain, a été le premier homme à fouler le sol de la Lune, en 1969, 15 ans avant le vol de Marc Garneau dans l'espace. Le sondage indique par ailleurs que les jeunes du pays croient que le peintre américain Norman Rockwell était Canadien alors qu'ils considéraient le poète Robert Service, un vrai Ca-

nadien, comme un Américain. L'enquête, mise au point par l'Institut Dominion pour valoriser davantage l'histoire du Canada, a étudié les connaissances de 1100 jeunes gens sélectionnés à travers le Canada et dans chaque province. Aucune note de passage n'avait été établie. «Rockwell est aussi américain que la tarte aux pommes», a déclaré le président de l'Institut Dominion, Rudyard Griffiths, de Toronto. Service a écrit l'une des plus belles ballades de tous les temps [The Cremation of Sam McGee] [...] sur la vie au Yukon pendant la ruée vers l'or.» Les jeunes gens qui ont participé au sondage étaient âgés de 18 à 24 ans. Trente questions étaient posées portant sur l'histoire politique, économique, militaire et culturelle du Canada.

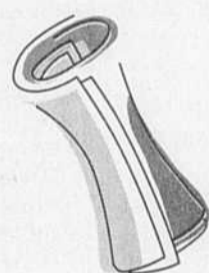
ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC et ses associations affiliées

Pour l'amour de la vie!

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux Renseignements et dons: (514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

Assis, couché, debout,
au petit-déjeuner,
pendant les heures de bureau,
à la fin de la journée,
avec un café.

Demain,
découvrez
une nouvelle façon
de lire votre
Devoir.



ledevoir.com

« C Y B E R - A C T I F »

dès demain matin, 11h

É D I T O R I A L

Des voies étroites

Les rumeurs canadiennes

Lise Bissonnette

Entre la fête du Québec et la fête du Canada, il convient de faire le point sur les rares éclaircies visibles dans l'impasse politique où s'enfoncent deux projets de pays. Il ne s'agit ni de forcer l'optimisme, ni d'alléger l'atmosphère, mais de prendre la mesure des voies de solution. Elles ont, pour l'instant, la largeur d'un chas d'aiguille, mais tout être raisonnable ne saurait renoncer à y passer si possible.

Premier de trois éditoriaux

Du Canada, les Québécois n'entendent actuellement que le bellicisme bruyant du plan B, les préparatifs du gouvernement fédéral pour contrer la tenue d'un autre référendum soit en se livrant à une surenchère d'exigences quant à la question ou au degré d'appui, soit en requérant de la Cour suprême une déclaration frappant d'illégalité l'éventuelle déclaration d'indépendance. Plus coïncé que jamais après sa courte victoire électorale et sa répudiation à l'est et à l'ouest du pays, le premier ministre, M. Chrétien, a en pratique renoncé à la réforme constitutionnelle qu'il avait dû évoquer contre son gré à la veille du référendum de 1995. Tout au plus son gouvernement consent-il à examiner certains arrangements administratifs qui, comme dans le cas de la formation de la main-d'œuvre, laissent aux provinces plus d'autorité sur la prestation de services et l'affectation des budgets, mais comportent encore des éléments de tutelle. Le déséquilibre est évident entre la solidité du carcan qu'Ottawa tente d'élever contre l'exercice du droit à l'autodétermination, et la timidité de ses quelques gestes de souplesse. Depuis trente ans, M. Chrétien n'a fait d'autre pari que celui de vaincre le souverainisme à l'usage. Les événements n'ont cessé de lui donner tort mais on ne saurait écarter que son usage de la machine lourde — une attaque judiciaire et politique frontale contre l'exercice même du droit à l'autodétermination — porte fruits pour un temps.

Chose certaine, telle est sa stratégie jusqu'à sa retraite politique désormais en vue, et ce n'est pas de son impérialisme qu'on peut attendre quelque réflexion plus approfondie, quelque plan A autre que superficiel. Ce tapage à Ottawa tend toutefois à couper les Québécois des forums où le Canada anglais entend, péniblement, un réexamen des idées qu'il a reçues et adoptées depuis trois décennies. Des tabous hérités de l'ère Trudeau sont en voie de tomber, et ils valent d'être signalés. Au Reform Party qui est la seule formation à mener publiquement la révision, plus discrètement chez certains gouvernements provinciaux, dans des *think-tanks* reliés aux milieux d'affaires à droite ou aux universités à gauche, s'articulent des vues du Canada dont le cours s'était effondré depuis la fin de l'ère Pearson, depuis que la stratégie d'affrontement avec le Québec a triomphé de la stratégie d'accommodement. Trois d'entre elles — la décentralisation radicale, l'asymétrie, la sécession ordonnée — gagnent petit à petit du crédit.

Les scénarios de décentralisation, pilotés par l'essentiel par le Reform Party, demeurent bien en deçà des demandes les plus traditionnelles du Québec. Comme nous l'avons constaté au cours de la récente campagne électorale, il s'agit de remettre aux provinces les compétences que leur reconnaît déjà la constitution de 1867, tout en renforçant les pouvoirs économiques du gouvernement central. Ces scénarios rompent toutefois avec une idée, en fait une idéologie, jusqu'ici intouchable, celle de l'ingénierie linguistique et culturelle dont Ottawa s'est chargé depuis l'adoption des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme (1969 et 1971). Au delà de la bilinguisation des services fédéraux, il s'agissait de créer, d'un océan à l'autre, un nouvel équilibre linguistique qui amènerait les Québécois de langue française à développer une identité canadienne forte, garante de la disparition, à terme, du nationalisme. Ce grand dessein ayant d'évidence échoué — il tourne actuellement au plus minable folklore dans les politiques culturelles du gouvernement fédéral — il est normal de revenir à des projets mieux accordés à la réalité. Rejetée massivement quand elle a fait son apparition avec le rapport Pépin-Robarts en 1978, l'idée de reconnaître la prépondérance massive du fait anglais au Canada et du fait français au Québec en confiant

les politiques linguistiques et culturelles aux provinces n'est plus aussi hérétique.

Il en va de même pour l'asymétrie. Née avec les arrangements particuliers que le Québec avait conclus en matière de programmes à frais partagés durant les années soixante, l'idée a été interdite de cité dans la pensée correcte fédérale jusqu'à sa confuse réapparition au moment des conférences entre «élites» canadiennes qui ont précédé les accords de Charlottetown en 1992. La classe politique avait cependant refusé net d'en discuter, en s'abritant notamment derrière des considérations techniques sur le fonctionnement difficile d'un Parlement «asymétrique». Les arrangements autrement plus complexes vers lesquels l'Europe se dirige amènent aujourd'hui à réviser ces jugements et il se pourrait qu'on voie surgir, dans des rapports soumis à des gouvernements provinciaux, des modèles qui ne soient pas tout à fait orthodoxes quant à «l'égalité des provinces» d'autant que cette égalité n'est sur le terrain qu'une vue de l'esprit.

Plus étonnante est la réflexion sur la possibilité d'une sécession ordonnée, qui ne sort guère du cercle universitaire pour l'instant. Elle s'appuie toutefois sur une lecture froide de l'opinion canadienne dont des sondages tendent à démontrer qu'elle est plus réceptive aux propositions de «partenariat» qu'aux concessions de type traditionnel, comme la reconnaissance du Québec «société distincte». Il est évident qu'aucun parti politique, provincial ou fédéral, ne peut se permettre de flirter avec cette idée, sauf le Reform Party qui la fait toutefois avaler à ses commettants en assortissant d'une ligne dure.

Délivrées de quelques barreaux, des idées prennent cours au Canada anglais qui pourraient, en se développant, se rapprocher du lien dans la distinction que cherche le Québec, sinon de la souveraineté-association. Il y aurait de quoi commencer à évoquer une future victoire de la raison si les dernières décennies n'avaient construit que des tabous. Mais elles ont aussi élevé de solides barricades contre toute tentative ou tentation de changement, au sein même des institutions canadiennes. Quand le Canada a commencé à reconnaître la nécessité de modifications constitutionnelles pour accommoder le Québec, au milieu des années soixante, les moyens d'arriver à une entente n'étaient pas encore figés dans une formule d'amendement qui peut rendre tout le pays otage des aléas politiques dans l'une ou l'autre législature, comme on l'a vu en 1990. Les négociations «entre élites» ou «derrière des portes closes» n'étaient pas devenues péché mortel. La Charte des droits n'avait pas encore chargé tous les groupes d'intérêt d'une mission de suspicion systématique du moindre texte d'entente.

Comme son voisin américain, incapable d'adopter le plus juste des amendements reconnaissant l'égalité des droits des femmes aux États-Unis, le Canada est désormais une vieille démocratie paralysée par des règles d'autant plus exaspérantes qu'elles sont de confection récente.

Ces contraintes sont telles qu'un miracle advenant — par exemple l'élection d'un premier ministre canadien capable d'idées et désireux d'action, profitant d'un consensus raisonnable chez ses homologues des provinces — il resterait quasiment impossible de modifier substantiellement la constitution de 1982 que son auteur a, de son propre aveu, voulu figer «pour mille ans». A fortiori, des conversions radicales comme celles qui commencent à s'évoquer en marge ou proche des parlements, semblent-elles mort-nées.

C'est ce sur quoi comptent les tenants du *statu quo*, les héritiers de la pensée libérale orthodoxe, mais aussi et paradoxalement, les souverainistes de stricte obédience, convaincus que le pourrissement de la situation mènera inéluctablement à la rupture nette. Leur pari est aléatoire et chez eux aussi, comme nous en débattons demain, quelque volonté de reprendre la réflexion et de revoir les idées reçues ne serait pas de trop.

L E T T R E S

Travail et pauvreté

Le gouvernement du Québec aurait l'intention de faire passer le salaire minimum de 6,70 \$ à 6,85 \$ de l'heure, à compter du 1^{er} octobre prochain. Un salaire minimum aussi bas maintiendra plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs dans la pauvreté. Par exemple, une personne seule travaillant au salaire minimum 40 heures par semaine aura un revenu annuel de 14 248 \$, donc à 18 % sous le seuil de pauvreté (estimé pour 1997 à 17 418 \$ pour une personne seule). Autre exemple: une femme monoparentale qui a deux enfants et travaille au salaire minimum 35 heures par semaine aura un revenu annuel de 12 467 \$, donc à 54 % sous le seuil de pauvreté (seuil estimé, pour 97, à 27 078 \$) pour une famille de trois personnes). De plus, le pouvoir d'achat des bas salariés a accusé un recul d'approximativement 25 %

depuis les 20 dernières années.

Le tiers des personnes pauvres de l'ensemble du Canada se trouve au Québec. Le Conseil de la santé et du bien-être nous apprendait, dans une étude récente, que la moitié des personnes qui vivent dans la pauvreté au Québec occupent un emploi. On peut donc affirmer sans exagération aucune que travail rime avec pauvreté pour un nombre très important de personnes. La hausse du salaire minimum à un taux décent, si elle ne saurait régler l'ensemble du problème de la pauvreté au Québec, contribuerait du moins à améliorer le sort de quelques centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs qui ont droit à plus de reconnaissance et de dignité. Une hausse significative, en plus d'avoir des avantages pour les salariés-e-s, en aurait aussi pour les employeurs: en effet, des études démontrent qu'un meilleur salaire minimum entraîne une augmentation de la pro-

ductivité, une motivation plus élevée, un meilleur rendement, une diminution des emplois vacants dans l'entreprise. C'est d'ailleurs l'ensemble de la collectivité qui bénéficierait d'une réelle augmentation du pouvoir d'achat des bas salariés car elle entraînerait un meilleur roulement de l'économie. Pour les femmes, qui représentent les 2/3 des personnes touchant le salaire minimum, une hausse substantielle de 8,30 \$ tendrait à réduire l'écart salarial entre leur salaire et celui des hommes. On le voit, le salaire minimum est une question économique et c'est aussi une question d'équité et de justice. Nous devons faire de la solidarité avec les bas salariés un passage obligé sur le chemin menant à une société juste et équitable, fondée sur des valeurs humaines et sociales plutôt que sur le profit et le capital.

Esther Paquet
Montréal, 17 juin 1997

LA PARADE DE LA SAINT-JEAN
VERSION «VILLE DE QUÉBEC»!

Ce sont toujours les meilleurs qui s'en vont...

Dear Howard, La semaine dernière, on apprenait que tu veux maintenant quitter le Québec pour t'établir en Ontario ou en Alberta. Toi, Howard Galganov, le sauveur déchu des Anglo-Québécois, la comète de Saint-Lazare, le dompteur de «bâtards» séparatistes, tu abandonnerais ainsi tes brebis persécutées à la protection faiblissante d'Alliance Québec et du «*amb lobby*» que tu méprisais tant? Pas possible!

Cela dit, je tiens à te remercier pour ce merveilleux cadeau de la Fête nationale qu'est ton départ annoncé. Pour une fois, Howard, ton *timing* aura été impeccable! Quel symbolisme, tout de même. Un symbolisme qui n'échappera certes pas à tes adversaires souverainistes, ceux que tu nommes tes «ennemis» et que tu prends plaisir à traiter de «bâtards», de racistes, de xénophobes, d'ethnocentristes, etc... Y a pas à dire, Howard, t'as vraiment du vocabulaire! T'as du lire trop de Richler...

Normal, tu me diras, pour un homme d'un tel raffinement et d'une si grande subtilité d'esprit. J'acquiesce. Quand je pense que de méchantes langues — francophones et anglophones — disent de toi que tu es un être déconnecté, grossier et hargneux. T'en fais pas, Howard. Les génies sont toujours incompris de leur vivant. Tu verras, lorsque tu seras bien installé dans un bucolique petit village orangiste, tes martyrs opprimés viendront t'implorer à genoux de revenir au Québec pour les sauver du misérable «Piquic».

C'est à ce moment que, magnanime comme seul tu sais l'être, aucunement rancunier, tu leur reviendras dans toute ta splendeur pour reprendre ta croisée contre la pire menace jamais posée à l'humanité depuis l'invention des boissons ga-

zeuses: un troisième référendum sur la souveraineté du Québec! Comme une fusée, comme un bolide — que dis-je? — comme un Dieu, tu écraseras une fois pour toutes cette bande de racistes, d'antisémites et d'anglophobes.

Allez Howard! Pour une fois, mets de côté ton humilité légendaire et comprends que telle est ta destinée. La vie te réserve vraiment de grandes choses. Il est donc normal que tu veuilles refaire tes forces et te préparer à ton ultime combat en allant te reposer là où la langue anglaise est libre comme l'air et où le français agonise dans des règles de moins en moins perceptibles.

Toi, Howard Galganov, la quintessence de l'*angryphone*, catalyseur de l'histoire, vecteur du destin, adoré par une poignée de fidèles mais rejeté par des hordes d'inconscients, tu sauras bien montrer ta puissance à tous ces pleutres ingrats qui te lâchent aujourd'hui. Mais console-toi. Quelques bonnes âmes resteront pour poursuivre ton œuvre. Le Parti égalité jure de faire élire des partitionnistes aux prochaines élections (et il risque fort d'y arriver!). Des résolutions pour la partition seront adoptées par d'autres municipalités anglophones. William Johnson parlera encore et encore de désobéissance civile. Alliance Québec, malgré sa mollesse apparente, ajoutera sûrement aux victoires cumulées depuis un an.

Et, *last but not least*, il restera toujours ton ami et avocat, Julius Grey, à qui tu promets maintenant de laisser les fonds restants de ton Québec Political Action Committee pour qu'il continue d'attaquer la loi 101 devant les tribunaux. Dis Howard, est-ce que votre prochaine cause sera celle d'un nouvel élargissement de l'accès à l'école anglaise?...

Mais là ne s'arrête pas ton héritage! De plus en plus de vitrines à

Montréal s'anglicisent et ce, même rue Saint-Denis! Comme tu dois être fier de voir grimper à ce point le nombre de plaintes à l'OLF! Seul nuage dans l'horizon infini de ton destin glorieux: pauvre homme, t'as loupé ton voyage à New York! Mais nous te pardonnons. Même les plus grands esprits ont droit à l'erreur.

Dis-donc Howard, j'espère tout de même que tu n'es pas en train de nous refaire le coup de chantage politico-émotif que tu nous faisais en tout début d'année? Tu te souviens? Tu disais alors vouloir tout quitter. Mais tu es resté après que tes disciples eurent contribué assez d'argent pour te prouver qu'ils t'aimaient. Le problème, Howard, c'est que ce coup-là, ça ne marche jamais deux fois...

Ne sois pas triste. Tu verras, tu ne t'ennuieras pas en Ontario. Tu auras plein de nouveaux combats à mener. Tu pourras te battre pour l'affichage français (tu en auras déjà pour plusieurs vies!). Tu pourras même ouvrir une nouvelle boutique, la baptiser «Presque-Red-Neck» et y vendre de beaux chandails «Made in Brockville». Quel veinard! Comme tu vas t'amuser.

Bon! Maintenant, soyons sérieux. Le fait est, cher Howard, qu'il n'y a pas que des francophones qui seront heureux de te voir lever l'ancre. Loin de là! Ça fait un an que tu sèmes la hargne partout où tu passes. Les Ontariens ne méritent sûrement pas ce malheur, mais ce sera dorénavant à leur tour de t'endurer. Amoins, bien entendu, que tu ne changes encore d'idée...

Mais sois sans crainte, tu peux partir le cœur léger. Après tout, on sera encore pris avec les petits clones que, tu laisses derrière toi. Tu sais bien qu'on n'a pas fini d'entendre votre mantra clamé sur tous les toits: «Mes droits fondamentaux sont bafoués», gna, gna, gna...

En attendant, on te dit *adios, goodbye, du sudania, arrivederci*, bon voyage, longue vie, bonne chance et surtout, bon débarras...

Une Québécoise soulagée

À P R O P O S

... des réserves d'eau d'Hydro-Québec

Il y a un an, Hydro-Québec indiquait à la Commission que le niveau moyen des réservoirs était à 55 % et que les ventes excédentaires devaient être limitées en conséquence à 6,5 TWh en 1996, advenant une hydraulicité normale. Dans les faits, Hydro-Québec a vendu 9,4 TWh d'énergie excédentaire en 1996, soit presque 50 % de plus que prévu.

Selon les médias, en novembre dernier, le niveau des réservoirs était à environ 51 %, soit encore plus bas qu'en 1995. En outre, le niveau des réservoirs était à environ 51 %, soit encore plus bas qu'en 1995. En outre, le niveau des réservoirs du complexe La Grande, qui fournit près de la moitié de l'énergie vendue au Québec, serait aujourd'hui de 25 % moins élevé qu'il y a un an. Tout en comprenant l'importance de la confidentialité d'informations stratégiques pour Hydro-Québec, la Commission trouve la situation inquiétante. Le maintien trop élevé des ventes additionnelles pourrait mettre en danger la fiabilité du réseau. Il re-

viendrait à la Régie de l'énergie de trouver un juste équilibre entre les intérêts commerciaux et ses propres besoins d'information pour exercer ses responsabilités, tenant compte également du besoin de transparence à l'égard du public.

La Commission recommande à la Régie de l'énergie de suivre de près l'évolution des niveaux des réservoirs, en vertu de son droit de surveiller les opérations d'Hydro-Québec et d'en tenir compte lors de l'examen des achats et des exportations d'Hydro-Québec. Elle invite également la Régie à réfléchir sur les règles appropriées concernant l'accès à l'information, compte tenu de l'importance de la transparence et de la fiabilité du réseau.

Rapport final de la Commission de l'économie et du travail, de l'Assemblée nationale du Québec, Examen des orientations de la société Hydro-Québec, juin 1997

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Déréglementation du secteur de l'énergie

Un vaste débat public s'amorcera à l'automne

La privatisation d'Hydro-Québec n'est pas à l'ordre du jour

GUY CHEVRETTE

Ministre d'État des Ressources naturelles et ministre responsable du Développement des régions

La libéralisation du marché de l'énergie a occupé une place importante de l'actualité des derniers mois. Le bouleversement que subit ce marché est mondial. Il touche autant les Amériques, que l'Europe ou l'Asie, signifiant l'abolition des frontières en matière d'énergie. En Amérique du Nord, dans la foulée du libre-échange nord-américain, le gouvernement américain a choisi récemment d'accélérer la déréglementation de ce secteur d'activité. Une telle ouverture donne certes au Québec un accès privilégié au marché du Nord-Est américain, mais jusqu'où Hydro-Québec peut-elle aller sans remettre en cause le pacte social électrique qui la lie aux Québécois?

Il s'agit d'une question qui occupera une bonne partie de l'actualité de l'automne prochain lorsque la Régie de l'énergie entreprendra un vaste débat public sur la déréglementation. Ce débat est d'ailleurs confirmé par la loi. L'article 167 de la loi créant la Régie de l'énergie, adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale le 19 décembre 1996, en assure la tenue.

Un certain nombre d'inquiétudes ont été soulevées publiquement au cours des dernières semaines. Que ce soit pour dire qu'il ne faut pas démanteler Hydro-Québec, qu'il ne faut pas sacrifier cet acquis social, qu'il ne faut pas détruire nos richesses environnementales au profit d'hydrodollars, le gouvernement du Québec adhère entièrement à ces principes.

La privatisation n'est pas à l'ordre du jour

Il n'est aucunement question de déroger aux principes qui ont mené à la nationalisation de l'électricité. Il n'est aucunement question de privatiser Hydro-Québec ou d'enfreindre le principe de la tarification uniforme sur tout le territoire du Québec. Le modèle électrique québécois fait l'unanimité; tous y adhèrent. «La question de la privatisation de la société d'État n'est pas à l'ordre du jour. Privatiser Hydro-Québec s'apparenterait à une vente de feu, absolument injustifiée au plan économique, et donc exclue des perspectives gouvernementales», peut-on lire à la page 68 de la politique énergétique du gouvernement du Québec publiée le 26 novembre 1996. (...)

Le gouvernement ne prendra aucune décision concernant la déréglementation du secteur électrique avant que les Québécois n'aient été entendus.

En tant que représentant des actionnaires d'Hydro-Québec, le gouvernement se doit d'être le gardien des intérêts des Québécois. Les décrets adoptés par le gouvernement au cours des derniers mois l'ont été précisément dans cet

objectif. N'eût été de l'adoption de ces décrets qui offrent la réciprocité aux Américains, Hydro-Québec n'aurait pas reçu l'autorisation de la Commission fédérale de déréglementation de l'énergie (FERC) pour vendre, sans intermédiaires, son énergie sur le marché de gros américain. La décision de l'organisme américain, rendue publique le 9 mai 1997, accorde à Hydro-Québec le statut de revendeur d'énergie aux États-Unis.

Les décrets adoptés concernent deux aspects spécifiques du marché énergétique québécois. Le gouvernement a d'abord autorisé Hydro-Québec à «louer» ses lignes de transport pour permettre le transit de l'électricité sur son réseau. Depuis le 1^{er} janvier 1997, il est possible pour un producteur nord-américain de faire transiter son énergie sur les lignes de transport d'Hydro-Québec. Moyennant certains frais, l'Ontario pourrait par exemple vendre son électricité au Nouveau-Brunswick ou à Terre-Neuve en passant par le Québec. La décision gouvernementale autorise le transit à travers le Québec et vers l'extérieur du Québec.

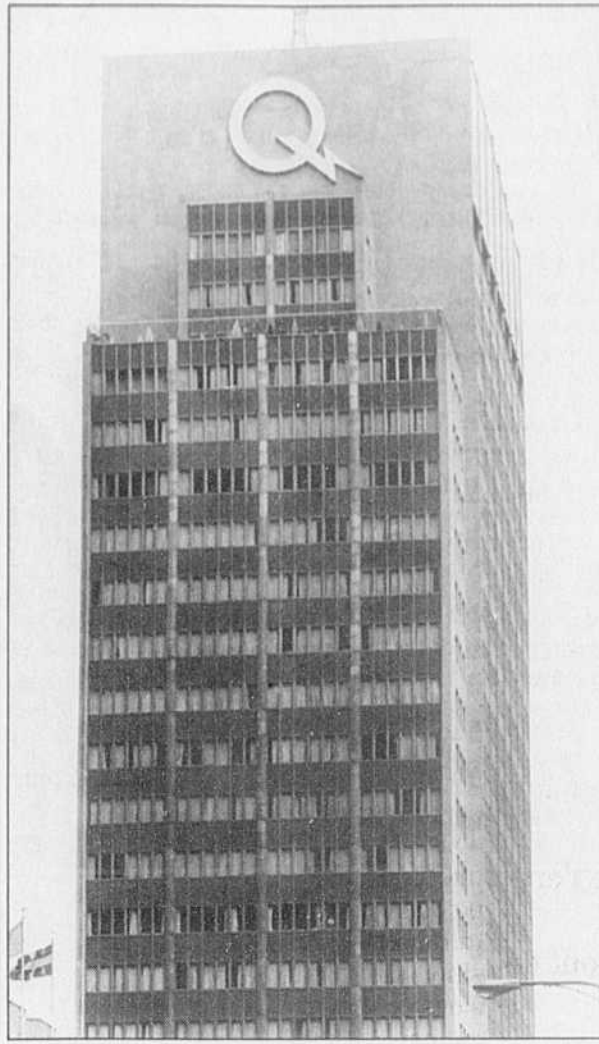
Pour ce qui est de la vente d'électricité sur le marché de gros au Québec, les possibilités demeurent limitées pour un producteur nord-américain. Le seul accès possible passe par le biais de l'un des 10 réseaux de distribution d'électricité privés québécois. Il s'agit de neuf réseaux municipaux et d'une coopérative qui, depuis le 1^{er} mai 1997, peuvent acheter leur énergie du producteur de leur choix. Ces réseaux privés représentent pour Hydro-Québec moins de 3 % de ses ventes annuelles, soit quelque 150 M \$. Les tarifs avantageux offerts par notre société d'État font en sorte qu'aucun de ces réseaux ne s'est encore approvisionné d'un autre producteur qu'Hydro-Québec.

L'adoption de ces décrets a avant tout permis au Québec de se positionner par rapport à ses concurrents sur l'échiquier nord-américain du secteur énergétique. Le Québec et l'Alberta sont les deux seules provinces canadiennes à avoir reçu une décision positive de la FERC jusqu'à maintenant; l'Ontario et la Colombie-Britannique ayant déjà essuyé les refus de l'organisme américain.

Puisque aucune de ces décisions n'est irréversible, c'eût été irresponsable de la part du gouvernement, en tant que représentant des actionnaires d'Hydro-Québec que sont les Québécois, de demeurer impassible devant les possibilités d'affaires qui s'offrent au Québec dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité. Le Nord-Est américain représente un marché potentiel de 55 milliards de dollars. Collectivement, nous nous sommes placés en position pour faire face à toutes éventualités en attendant les conclusions du débat public.

Concilier déréglementation et développement durable

Cette restructuration du marché de l'électricité ne représente pas un phénomène négatif en soi. Le rapport de la Table de consultation du débat public sur l'énergie,



ARCHIVES LE DEVOIR

Hydro-Québec restera une entreprise publique.

rendu public en avril 1996 à la suite de la plus vaste consultation sur le sujet au Québec, concluait que «la restructuration du secteur électrique nord-américain vise ainsi des objectifs que l'on ne peut qu'appuyer, et qui de toutes façons s'imposent à notre économie, par le jeu de la concurrence et de la mondialisation des marchés». Il est possible de tirer avantage de l'ouverture du marché nord-américain en permettant à Hydro-Québec de poursuivre sa croissance tout en préservant nos acquis sociaux et en protégeant nos ressources environnementales.

La nouvelle politique énergétique du gouvernement du Québec est d'ailleurs claire à ce sujet. «Il faut mettre l'énergie au service des Québécois dans le cadre d'un développement durable respectueux des générations à venir tout en tirant pleinement parti des changements que

nous visons.» Dans ce sens, tous les projets de développement énergétique demeurent soumis aux normes environnementales existantes. De plus, la Régie de l'énergie contre-expertisera Hydro-Québec sur ses besoins énergétiques et son plan de ressources. Le processus de classification des rivières prévu dans la politique énergétique permettra également une planification harmonieuse du développement dans le respect de nos richesses environnementales.

Le Québec excelle dans le secteur énergétique

Hydro-Québec dispose de l'un des plus importants parcs hydroélectriques au monde avec plus de 34 000 mégawatts installés. L'expertise et le savoir-faire québécois figurent parmi les meilleurs au monde. Le Québec produit de l'énergie propre à des coûts très avantageux. Il s'agit d'autant de facteurs qui font d'Hydro-Québec l'une des sociétés d'énergie les plus efficaces au monde.

Le Québec a atteint son équilibre énergétique. Afin de préserver et de continuer à développer l'expertise et le savoir-faire du secteur énergétique québécois, deux opportunités s'offrent à Hydro-Québec. Elle peut intensifier sa présence sur les marchés étrangers comme ceux d'Amérique latine ou d'Asie où les besoins énergétiques sont courts et moyen termes sont gigantesques — des efforts soutenus ont d'ailleurs été déployés au cours des derniers mois pour accroître cette présence internationale tant par la société d'État que par les autorités gouvernementales et l'entreprise privée. D'autre part, la déréglementation nord-américaine du secteur électrique offre aussi à Hydro-Québec de nouvelles occasions d'affaires et la possibilité de se tailler une place importante dans le marché nord-américain. Les résultats de ces deux actions combinées pourront procurer des retombées économiques considérables au Québec.

Le Québec devra tirer avantage de la nouvelle réalité

Les transformations qui s'opèrent dans le marché énergétique mondial inciteront inévitablement le Québec à s'adapter à la nouvelle réalité. Le Québec n'étant pas l'initiateur de ces changements, il doit néanmoins en tirer avantage. En adoptant une attitude d'ouverture plutôt que de repli, le gouvernement souhaite que collectivement nous nous donnions les outils nécessaires pour réaliser de grandes choses dans le respect des valeurs et de la spécificité de notre société.

Le vaste débat public qui s'amorcera à l'automne sera l'occasion pour tous les Québécois de s'exprimer sur l'avenir d'Hydro-Québec et sur le phénomène de déréglementation qui touche ce secteur. Ce débat, sous la responsabilité de la Régie de l'énergie, se fera dans la plus grande transparence. Le gouvernement respectera les consensus qui s'en dégageront au même titre qu'il a respecté ceux de la Table de consultation du débat sur l'énergie sur lesquels il a basé sa politique énergétique.

L'art de LaPalme: liberté, richesse, sincérité

Le parcours de cet autodidacte montre que la culture ne vient pas à nous sans volonté

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Éditeur et historien

Robert LaPalme vient de mourir. Ces mots font beaucoup de bruits en moi et, à vrai dire, je n'entends plus rien qu'eux. Nous venions de terminer ensemble une série d'entretiens qui forment la trame d'un livre sur son œuvre de peintre, de caricaturiste et d'historien de la caricature. Costume clair, nœud papillon, pipe accrochée au coin de la bouche, airs aristocrates, LaPalme me recevait chez lui régulièrement pour discuter. Il faisait preuve en tout d'une grande force de caractère et d'un sens de l'humour assez inattendu. J'ai éprouvé avec une profonde émotion l'annonce de son mauvais état de santé. Mais ce n'est pas tant mon chagrin personnel que je souhaite exprimer ici que la perte que représente cette mort pour la culture.

Caricaturiste d'abord, mais aussi peintre et muraliste, LaPalme laisse une œuvre qui a trouvé des échos chaleureux non seulement au pays mais à l'étranger. Cette œuvre est étonnante à plusieurs titres. Déjà dans les années 1940, ses travaux proposent du *pop-art*, du *hard-edge* et, d'une certaine façon, des facettes de l'art psychédélique. Ses tableaux, composés avec une précision mathématique, sont enrichis par des couleurs pleines de vie, souvent violentes, jamais désagréables. Chez lui, en caricature comme en peinture, «la sobriété des moyens engendre une concision de la composition qui va à l'essentiel», c'est-à-dire à «la forme la plus simple et la plus directe dans chaque idée», écrivait la critique et architecte brésilien Kamenka.

LaPalme a adopté très tôt une idée fort précise de ce que doit atteindre un caricaturiste. Le caricaturiste, pensait-il en substance, ne doit pas s'embarrasser des exactitudes tout en recherchant la vérité. «Le bon caricaturiste prend un objet réel et le déforme jusqu'à toucher à son essence même, dans le but exprès de faire rire.» Et il ajoutait, en insistant, qu'«une bonne caricature, c'est avant tout l'art, indépendamment du sujet». A force de lire et d'être curieux de tout ce qui touchait à l'histoire de la caricature, il avait acquis une formidable érudition à ce sujet. Il souhaitait faire reconnaître la caricature comme un apport d'importance à la culture. Son activité, surtout comme directeur du Salon international de la caricature, allait en ce sens.

Né en 1908, fils d'une famille ouvrière assez pauvre, LaPalme est d'abord encouragé au dessin par sa mère. «Je dessinais tout le temps et partout.» Il grandit dans l'Ouest canadien où, dans un vieux poulailler, il installe son premier studio d'artiste. En 1925, de retour à Montréal, il est refusé à l'École des beaux-arts. Totalement libre, il persévère malgré une suite d'insuccès. Il développe un style. Ses premières caricatures, exposées dans le foyer d'un théâtre, s'affranchissent du travail de ses devanciers cana-

diens. Le public observe des visages très épurés, construits à l'aide de compas et de règles. «Sans connaître encore les cubistes européens, je subissais probablement leur influence par le biais de la publicité dans les revues ou par des reproductions.» Le succès qu'il connaît alors l'amène à collaborer à *L'Ordre* d'Olivier Asselin, puis à séjourner à New York où il collabore à quelques grands journaux. Il fréquente des artistes d'importance qui lui prodigent conseils et encouragements, entre autres Jean-Paul Lemieux, Alfred Pelland et Fernand Léger.

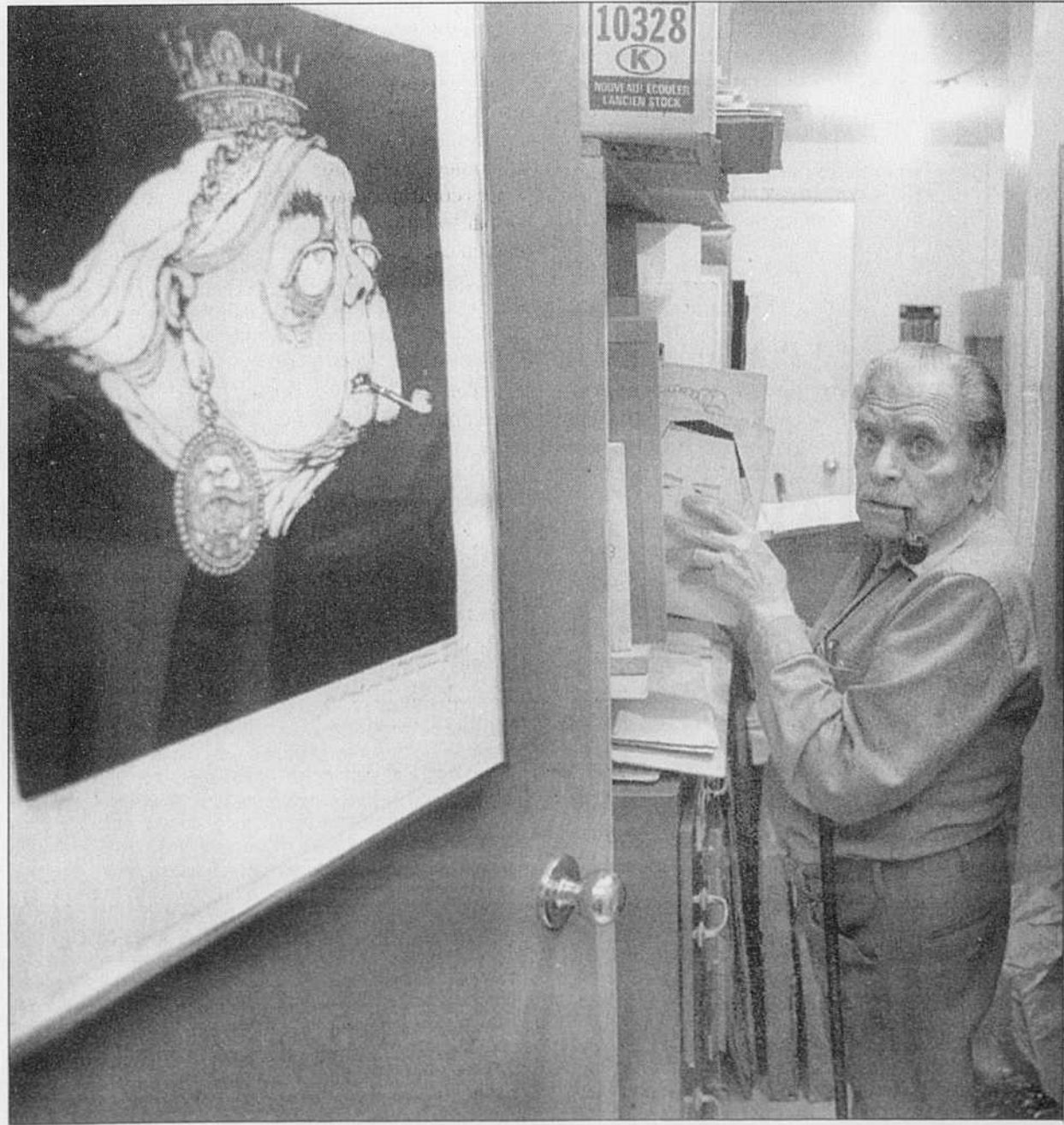
Une publicité d'une marque de rhum, réalisée à partir de lignes ondulantes, déclenche un jour en lui un nouvel élan créateur. Le cubisme de ses premières caricatures se voit remplacer par une ligne grasse, joyeuse, très dansante. Depuis on reconnaît du premier coup d'œil le style si caractéristique de LaPalme.

On a dit du dessin de LaPalme qu'il était très moderne pour son époque. Il est vrai, sans nul doute. Mais il me semble que ce n'est pas tant par sa modernité que par sa substance que ce dessin trouve l'explication de sa valeur. Le trait est pur. Il offre à l'œil exactement les qualités qu'il annonce: liberté, richesse, sincérité. LaPalme n'apparaît prisonnier d'aucun système de représentation préétabli. Dans ses compositions baroques, tout est toujours vif et plein de force. Son dessin est résolument libre, à tout point de vue.

LaPalme sortait du peuple et il dessinait pour le peuple. En soixante ans de carrière, il a collaboré à presque tous les journaux du Québec et à beaucoup de journaux étrangers. Parmi ses caricatures, celles des années 1950, véritables pamphlets, sont certainement les plus connues. Alors caricaturiste au *Devoir*, il mange de l'Union nationale. Il se mêle beaucoup aux affaires publiques, notamment avec ses amis Jean Drapeau et Pax Plante. «Cette période, c'est presque toute ma vie», me disait-il.

LaPalme était tout entier habité par son art depuis plus d'un demi-siècle. Il pensait que la caricature, qui est aujourd'hui à peu près oubliée par l'histoire, finirait par avoir raison contre elle. Au fil des ans et des rencontres, il avait accumulé une impressionnante collection d'originaux. Mais déçu par le manque d'intérêt suscité par sa collection, il s'était résolu, à la suite de la fermeture définitive du Salon de la caricature en 1986, à vendre beaucoup de pièces à l'étranger.

Rien de plus morne, je le sais, qu'un exposé biographique de ce genre. Je le donne parce que le parcours de cet autodidacte montre, à travers son succès et ses insuccès, que la culture ne vient pas à nous sans volonté. LaPalme est parti de rien et de fort loin. Actif et résolu, il a conquis la culture à force d'efforts et l'a enrichi de la même façon. Ceci me paraît très important. LaPalme, il me semble, représente en ce sens une sorte d'exemple qui nous manquera.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le caricaturiste Robert LaPalme, au milieu de ses dessins. «Le bon caricaturiste, affirmait-il, prend un objet réel et le déforme jusqu'à toucher à son essence même, dans le but exprès de faire rire.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (directeurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre LeGault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Laine (à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La production: Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guy-Laine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lermieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Éveline Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La prison



ASSOCIATED PRESS

UNE TRENTAINE de prisonniers empilés les uns sur les autres, suffoquant, sont détenus dans une prison exigüe de Sao Paulo, au Brésil. Les prisons brésiliennes étant remplies à capacité, bon nombre de criminels sont retenus captifs dans des conditions souvent inhumaines, de l'aveu même du gouvernement. Résultat? Depuis le début de l'année, 68 émeutes ont éclaté dans les prisons de la seule ville de Sao Paulo.

RECTIFICATIF

Confusion

Confondre Labatt et Molson? Impossible! Et pourtant, le buveur invétéré de liqueur douce que je suis (d'eau brune, comme dit ma douce aimée) ne savait pas que la Budweiser est brassée par Labatt (question: suis-je Québécois?). J'ai bel et bien écrit, à tort et à travers le compte rendu du spectacle de Noir Silence-Cheap Trick-ZZ Top à l'île Sainte-Hélène, paru lundi en pages culturelles, que le Mégashow Budrock était, à l'instar du RockFest, présenté par Molson. Faux, archi-faux. J'en ai la broue qui me sort des oreilles. Mes excuses les plus tablettes. La prochaine fois, je regarderai l'étiquette.

Sylvain Cormier

Poursuite linguistique

Winnipeg (PC) — Des parents d'un village francophone du Manitoba ont décidé d'intenter une poursuite contre le gouvernement provincial pour avoir manqué à son engagement d'assurer un enseignement en français à leurs enfants.

Selon ces parents de la petite localité de Saint-Claude, près de Portage La Prairie, le gouvernement manitobain n'a pas encore fourni les sommes nécessaires à l'établissement d'écoles francophones ou à la mise sur pied de programmes en français. La Cour suprême du Canada a confirmé en 1993 le droit aux Franco-Manitobains de recevoir un enseignement dans leur langue.

Le Manitoba a créé une structure scolaire pour les francophones en 1994, mais la population de Saint-Claude attend toujours son école.

«Ça traîne encore et toujours», a dit Liliane Sorin, l'une des cinq personnes qui ont déposé la poursuite.

Il y a quatre ans, elle s'est jointe à une association provinciale regroupant des francophones et espère que la poursuite incitera le gouvernement à passer à l'action cet automne, de façon à ce que son deuxième enfant puisse intégrer une classe de maternelle en français.

«Il faut que ce soit disponible en septembre», a lancé Mme Sorin qui, contrairement à d'autres parents, a refusé de voir ses enfants prendre l'autobus pour avoir accès à l'école francophone de Notre-Dame-de-Lourdes, à quelques 45 kilomètres de là. Les parents d'une cinquantaine d'enfants s'étaient joints au mouvement, mais il ne sont plus qu'une vingtaine maintenant. Ils estiment à environ 150 000 \$ les sommes annuelles requises pour le fonctionnement d'une école à Saint-Claude.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

couleurs avaient pris d'assaut la rue Sherbrooke. Comme toujours quand le beau temps est au poste, les Québécois étaient venus par dizaines de milliers pour se tailler une petite place au soleil, le long de la grande artère, revêtue une fois de plus des couleurs du fleurdelisé à l'occasion du défilé marquant la 163^e édition des festivités de la Fête nationale.

Les concepteurs de la parade avaient joué cette année la carte de la simplicité et de la modestie, livrant un défilé misant sur le dynamisme de ses 900 figurants plutôt que sur une brochette de chars allégoriques, le tout sous le thème des grands secteurs de l'économie québécoise.

En plein soleil, la parade, que sept kilomètres séparaient de son point d'arrivée au parc Maisonneuve, a pris son envol à 14 h pile, à l'angle des rues Saint-Urbain et Sherbrooke, devant la maison Ludger-Duvernay, siège de la Société Saint-Baptiste de Montréal.

Annulée par un cortège de policiers en moto, le défilé s'est ouvert sur un tableau louangeant le travail des hommes et des femmes œuvrant dans le secteur des pâtes et papiers, représenté par un draveur géant ayant troqué ses billots de bois pour des presses rotatives et des rouleaux compresseurs. Ironiques, quelques spectateurs se sont demandé s'il ne fallait pas y voir là une allusion aux compressions qui assaillent tous les secteurs de la société québécoise...

Le tableau de l'hydroélectricité, représenté par un barrage alimentant des poteaux et des figurants campant des ampoules électriques, a été apprécié du public pour les jets d'eau salutaires qu'aspergeaient sur la foule des personnages déguisés en gouttes d'eau.

Emboitant le pas, le tableau suivant a levé son chapeau à l'industrie de la culture en rendant un hommage tout particulier à six grands acteurs du milieu culturel québécois: la tradition du cirque, le Festival de théâtre des Amériques, le Festival international de jazz, le Festival Juste pour rire, le Festival des films du monde et l'Orchestre symphonique de Montréal.

Un globe terrestre valant sur un fil de fer représentait le savoir-faire québécois en matière de télécommunications, alors que le tableau suivant, destiné au secteur

FÊTE

agroalimentaire, a séduit la foule avec ses semeuses, ses champs en labours, ses rangées d'oignons en folie et ses percussionnistes martelant casseroles et boîtes de conserve.

Précédé d'un fuselage d'avion laissant des nuages dans son sillon, le défilé s'est clos sur une note nostalgique, celle des 122 drapeaux des nations réunies à l'Expo 67 et du son rétro d'*Un jour, un jour, quand tu viendras*, la chanson-thème de Stéphane Venne qui fait encore vibrer le cœur de bien des Québécois.

«On a voulu un défilé qui soit rempli de mouvement et d'interaction. Malgré que le thème soit l'économie, on trouvait qu'il était intéressant de mettre les gens de l'avant, plutôt que l'argent», ont expliqué hier les deux jeunes concepteurs visuelles, deux finissantes de l'École nationale de théâtre, Charlotte Rouleau et Michèle Laliberté.

Ponctué du tintamarre assuré par plusieurs orchestres et fanfares regroupant quelque 350 musiciens, le défilé a aussi permis à la foule de saluer plusieurs personnalités des milieux culturel, politique et des communications.

Le déploiement d'un gigantesque fleurdelisé mesurant 40 pieds sur 80 pieds, porté par une centaine de bénévoles, donnait le coup d'envoi à la grande marche populaire vers le parc Maisonneuve.

Une marche de solidarité

Bon nombre de députés et de personnalités participaient à cette marche populaire, et dans la première rangée, Lucien Bouchard était entouré du chef du Bloc québécois Gilles Duceppe, du ministre Bernard Landry, des chefs syndicaux Gérard Larose et Clément Godbout et du président de la SSJB Guy Bouthillier.

Le premier ministre a d'ailleurs consenti hier un effort certain, marchant la quasi-totalité du long parcours sous une grande chaleur.

Les journalistes qui le suivaient de près ont pu constater avec une certaine inquiétude comment il grimait de douleur à certains moments. Mais il s'arrêtait régulièrement pour aller serrer les mains des citoyens amassés le long du parcours.

Lucien Bouchard a rappelé que l'objectif du déficit zéro allait être atteint bientôt, que les gens «sentent que nous allons sortir des difficultés» et que «nous devons nous réjouir

des efforts que nous faisons pour donner un avenir à nos jeunes. Il y a matière à réjouissances. Nous avons fait la démonstration quotidiennement de la solidarité et des efforts pour construire le Québec nouveau».

Pour le vice-premier ministre Bernard Landry, la Fête nationale représentait hier «une occasion pour un peuple et une nation de célébrer ses joies et ses peines, ses succès et ses insuccès, dans la solidarité».

Les fédéralistes peuvent-ils se sentir à l'aise dans la célébration de la fête? «J'espère bien», a répondu Bernard Landry. Il y a des fédéralistes qui nient la nation québécoise, le mot est embêtant pour eux. Pierre Trudeau et Jean Chrétien doivent avoir certaines difficultés avec le mot [Fête] «nationale». Mais l'immense majorité des Québécois voient le peuple du Québec comme une nation.»

Interrogé sur le même sujet, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a ajouté que les fédéralistes peuvent se sentir à l'aise «s'ils sont québécois et fiers de l'être. Objectivement, ils le sont. Mais subjectivement, veulent-ils l'affirmer?»

Le président de la CSN, Gérard Larose, estime pour sa part que la Fête nationale, «c'est la fête de tout le monde, ce n'est pas la fête des francophones ou des gens de souche, c'est la fête de tous ceux qui ont fait du Québec leur demeure».

«En même temps, a-t-il ajouté, il faut souligner que sur ce coin de terre d'Amérique, il y a une originalité, des valeurs de fond que nous avons toujours véhiculées plus qu'ailleurs, des valeurs de résistance d'abord, de grandes valeurs de solidarité, des valeurs sociales, économiques et culturelles qu'il faut mettre en évidence le jour de la Fête nationale.»

Sur plus d'un quadrilatère, militants souverainistes, promoteurs et vendeurs de tout acabit — dont des bénévoles recrutant des fonds pour le film de Pierre Falardeau, *15 février 1839*, boudé par Téléfilm Canada — se mêlaient en une foule compacte mais tranquille.

Plus de 400 policiers et cadets avaient été dépêchés pour assurer le contrôle de la circulation et de la sécurité, en sus des bénévoles. En raison des troubles survenus lundi soir, une soixantaine de policiers anti-émeute étaient en réserve au besoin et 500 autres policiers devaient prendre la relève en prévision du spectacle de la Fête nationale au parc Maisonneuve.

JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

pendantes y fourbissent leurs armes, ensemble pour quelque temps.

En 1954, Gérard Pelletier devient rédacteur en chef du journal syndical du CTCC, l'ancêtre de la CSN. *Le Travail*. Puis, entre 1961 et 1965, il occupe la fonction de rédacteur en chef de *La Presse*. Sa carrière y est de courte durée: il est congédié à la suite d'une grève au cours de laquelle il aurait été trop près des employés. Il est clair, également, que les dirigeants du quotidien n'ont pas apprécié l'éditorial de leur rédacteur en chef, celui-ci appuyant la position du Nouveau Parti démocratique sur les armes nucléaires.

En 1965, Gérard Pelletier change de vie et se lance en politique fédérale, aux côtés de Pierre Elliott Trudeau et de Jean Marchand, avec l'espoir de renouveler les relations de la fédération avec le Québec. Le premier ministre Lester B. Pearson n'avait d'abord l'intention que de recevoir M. Marchand mais ce dernier a fait de l'entrée de ses deux amis au Parti libéral du Canada une condition de sa venue à Ottawa.

Les Trois Colombes, qui reçurent leur nom de l'ex-député Ryan, devinrent le symbole du nouveau *French Power* à Ottawa. Comme le soulignait à Radio-Canada l'ex-député du Québec à Paris, Yves Michaud, le seul à qui le qualificatif de «colombe» convenait tout à fait était Gérard Pelletier, ses deux célèbres collègues étant beaucoup plus «guerriers» que lui.

Non pas que M. Pelletier n'eût pas droit à sa part de controverse pendant son séjour à Ottawa. Sous le règne de son ami Pierre Trudeau, qui sera élu à la tête du gouvernement en 1968, Gérard Pelletier sera responsable de la Loi sur les langues officielles, qui ne plaisait décidément pas à tous, et ministre des Communications en 1972, à une époque où les gouvernements provincial et fédéral se battaient pour avoir le dernier mot dans ce champ.

Avec son ami Pierre Juneau, qui dirige le CRTS, il fait également accepter la notion de contenu canadien dans le domaine des communications, notion qui a permis de résister dans la mesure du possible à l'assaut américain.

Mais M. Pelletier n'est pas à l'aise avec toutes les décisions de son gouvernement. C'est «la mort dans l'âme», écrira-t-il, qu'il a voté en faveur de la Loi sur les mesures de guerre, adoptée en 1970 après l'enlèvement du diplomate James Cross et du ministre Pierre Laporte par le Front de libération du Québec. Il s'explique sur ses choix dans deux ouvrages, *Les Années d'impatience* et surtout *Le Temps des choix*.

D'ailleurs, la politique convient plus ou moins, finalement, à l'ancien journaliste qui a fait le saut en politique pour ses idées plutôt que par ambition ou appétit du pouvoir.

«Il a fait de la politique pour ses idées surtout. Il était d'un respect extraordinaire pour tout le monde», se souvient Pierre Juneau.

Il est fait ambassadeur à Paris, poste qu'il occupera de 1975 à 1981. Il sera par la suite nommé ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations unies jusqu'en 1984. De retour au pays, c'est encore l'engagement international qui l'attire puisqu'il fonde le Conseil des relations internationales de Montréal. Il sera également président du Centre d'études et coopération internationales (CECI), organisme non gouvernemental qui le ramène à ses premières amours, à ses premiers engagements auprès du Fonds mondial de secours aux étudiants victimes de la guerre. Il a dit de cette période d'après-guerre qu'«on avait alors le spectacle d'un monde en ruines». Sur son engagement plus récent auprès du CECI, sur son désir de faire sa part, il a eu ces mots: «C'est un scandale que des enfants meurent à toutes les secondes. C'est le scandale de notre époque.»

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 11h, en l'église Saint-Léon de Westmount.

PELLETIER

SUITE DE LA PAGE 1

En fait, les hommages sont rapidement venus de tous les milieux pour un homme ouvert aux idées qui n'étaient pas les siennes, notamment les nationalistes québécois. Le politologue Léon Dion, le syndicaliste Gérard Larose, l'ex-ministre Marc Lalonde, l'ex-ministre Pierre de Bané, pour ne nommer que ceux-là, ont salué au cours des dernières heures l'humanisme en M. Pelletier.

Dernier d'une famille de dix enfants, M. Pelletier naît à Victoriaville le 21 juin 1919. Son père est chef de gare. Il fréquente le séminaire de Nicolet et le collège de Mont-Laurier avant d'entrer à l'Université de Montréal.

Mais le jeune Gérard Pelletier ne se contente pas d'une formation sur les bancs d'école. Très tôt, il ressent le besoin d'un engagement social et il a à peine 20 ans lorsqu'il devient, en 1939, secrétaire général de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), mouvement qui aura pour lui, tout comme pour plusieurs autres personnalités de son époque, une influence déterminante sur ses engagements ultérieurs et son attitude face à la société.

En fait, stimulé par la pensée du français Emmanuel Mounier, M. Pelletier contribue au renouvellement du catholicisme québécois à une période où l'institution de l'Église n'encourage pas le pluralisme des idées.

Dans un extrait diffusé lundi soir à l'excellente émission que *Le Point* de Radio-Canada a consacré à Gérard Pelletier, ce dernier résume son engagement: «On voulait voir ce qui était pertinent dans la vie de garçons de 20 ans dans le christianisme dont nous avions hérité en naissant.» En 1943, il épouse une scénariste, Alexandrine Leduc, avec qui il aura quatre enfants: Anne-Marie, Louise, Jean et Andrée. Le couple devient vite un modèle pour les membres de la JEC.

Entre 1945 et 1947, il devient secrétaire itinérant du Fonds mondial de secours aux étudiants victimes de la guerre, un organisme basé à Genève qui était ni plus ni moins l'ancêtre des organismes non gouvernementaux (ONG) qui allaient se multiplier au cours des décennies suivantes pour venir en aide aux plus démunis.

Mais c'est comme journaliste au quotidien *Le Devoir*, qu'il joint en 1947, que Gérard Pelletier se fait connaître du grand public. Affecté aux relations de travail, c'est à lui qu'il revient de couvrir en 1949 la grève de l'amiante d'Asbestos, qui deviendra le conflit majeur de tout le règne duplessiste. Avec son journaliste, *Le Devoir* s'engage dans la lutte aux côtés des travailleurs. Maurice Duplessis a beau regretter «que *Le Devoir* s'ingénie à dénaturer les faits [...]», le quotidien n'en poursuit pas moins, avec son directeur André Laurendeau et son journaliste vedette, son combat contre des conditions de travail inhumaines.

C'est au cours de cette grève que Gérard Pelletier se rapproche de Jean Marchand, syndicaliste convaincu, et de Pierre Elliott Trudeau, de retour de son tour du monde. La rencontre sera déterminante. Quinze ans plus tard, les trois hommes sauteront ensemble dans l'arène fédérale en se faisant appeler les Trois Colombes.

«Des trois, il était celui qui avait véritablement la largeur d'esprit et la conscience mondiale; il avait le sens de la société internationale qui se créait sous nos yeux», soulignait pour sa part, hier, le philosophe Charles Taylor.

En 1950, Gérard Pelletier fonde, avec Pierre Elliott Trudeau, la revue *Cité libre*, un organe de pensée qui aura l'effet d'un baume auprès de ses 7000 abonnés, ceux-ci ayant soif d'analyse sociale et d'une revue osant remettre en question non seulement le régime de Maurice Duplessis mais certaines déclarations de l'Église. Michel Roy, qui fut rédacteur en chef du *Devoir* pendant plusieurs années, se souvient du titre évocateur d'un des premiers articles qu'y signa Gérard Pelletier: «*Feu l'unanimité*».

Les futures personnalités politiques fédéralistes et indé-

Deuxième contestation de la Croix-Rouge

Ottawa (PC) — La journée d'aujourd'hui sera chargée d'émotion pour des milliers de victimes de la tragédie du sang contaminé au Canada, qui espèrent qu'elle leur permettra enfin de partager les responsabilités après des années d'attente et de questions laissées sans réponses.

Mais les avocats qui seront réunis aujourd'hui en Cour suprême s'affronteront sur la question de la portée des enquêtes publiques, alors que la Croix-Rouge canadienne tentera d'empêcher la commission Krever de montrer du doigt des responsables individuels.

C'est la deuxième fois que la Croix-Rouge conteste en

cour l'intention du juge Horace Krever de blâmer des individus dans son enquête sur les raisons pour lesquelles des milliers de gens ont contracté le virus du sida ou de l'hépatite C à partir de transfusions de produits sanguins contaminés au début des années 1980. Chaque fois, le juge Krever a obtenu gain de cause.

Des groupes représentant les victimes espèrent que le plus haut tribunal du pays rendra rapidement sa décision de manière à leur permettre de savoir ce qui s'est passé avant de mourir.

«Cela va faire quatre ans depuis que l'enquête a débuté, et

des centaines de personnes de notre communauté sont mortes dans ce laps de temps», a déclaré Durhane Wong-Rieger, de la Société canadienne de Thémophile.

«Il y a des familles qui ont encore besoin de savoir ce qui s'est passé et qui nous ont dit et redit que la seule façon dont elles vont pouvoir mettre cela derrière elles, la seule façon dont elles vont pouvoir se dire que [des gens] ne sont pas morts en vain, c'est que quelqu'un établit clairement qui est responsable.» La Croix-Rouge, 11 particuliers et deux compagnies pharmaceutiques en appellent d'un jugement de la Cour fédérale rendu en janvier dernier.